



HAL
open science

Crépuscule des technocrates et progression des collaborateurs politiques

Valentin Behr, Sébastien Michon

► **To cite this version:**

Valentin Behr, Sébastien Michon. Crépuscule des technocrates et progression des collaborateurs politiques. 2015. halshs-01275331

HAL Id: halshs-01275331

<https://shs.hal.science/halshs-01275331v1>

Submitted on 17 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Centre européen
de sociologie
et de science politique

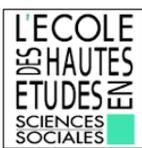


Working Papers

**Crépuscule des technocrates et progression
des collaborateurs politiques.
Une analyse renouvelée des filières d'accès au
gouvernement.**

par Valentin BEHR et Sébastien MICHON

*n°2
juin 2015*



**Crépuscule des technocrates et
progression des collaborateurs politiques.
Une analyse renouvelée des filières d'accès au gouvernement.¹**

Valentin Behr² et Sébastien Michon³

RESUME

Ce working paper propose de premiers résultats d'une enquête en cours sur les filières d'accès au gouvernement français, qui participe à renouveler l'analyse du recrutement des élites politiques. Les données présentées actualisent les connaissances sur la sociologie des ministres. Sans surprise, le profil de ces derniers est toujours caractéristique d'une élite à la fois sociale et politique, à gauche comme à droite. Plusieurs éléments permettent cependant de pointer des évolutions qui s'avèrent particulièrement marquantes au cours des années 2000 : féminisation, baisse de la part des hauts-fonctionnaires, part plus conséquente des auxiliaires politiques. Le recours à la technique de l'analyse de séquences et aux méthodes d'appariement optimal permet de compléter cette analyse classique de la morphologie sociale des ministres avec la construction d'une typologie des filières d'accès au gouvernement.

Mots-clés : Membres de gouvernement ; ministres ; France ; recrutement politique ; carrières politiques ; sociologie politique ; prosopographie ; analyse de séquences.

ABSTRACT

This working paper provides some results of an ongoing research dedicated to the study of pathways to ministerial positions in the French Government. It contributes to update the knowledge about political recruitment. Not surprisingly, ministers are members of the social and political elite, both in the left and right camps of the political field. Nonetheless, some elements show recent transformations of the ministerial recruitment, particularly since the 2000's: the government appears more feminized; the share of high-ranking civil

¹. Merci de respecter le travail scientifique en faisant référence aux auteurs en cas de citation des résultats ici présentés.

². SAGE, CNRS UMR 7363 ; Université de Strasbourg. Valentin Behr est doctorant en science politique à l'Université de Strasbourg et membre du laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs et Gouvernements en Europe). Sa thèse porte sur une analyse socio-historique de l'écriture de l'histoire contemporaine en Pologne et de ses implications politiques (voir « Historiens militants ou historiens de bureau ? Les producteurs du récit historique officiel à l'Institut de la mémoire nationale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 42, no. 4, 2011, pp. 5-35). Il prend aussi part (avec Sébastien Michon) à une enquête sur le recrutement et les carrières des ministres de la Cinquième République française (voir « The Representativeness of French Cabinet Members in the Fifth Republic: a Smokescreen? », *French politics*, vol. 12, no. 4, 2013, pp. 332-355).

³. SAGE, CNRS UMR 7363 ; Université de Strasbourg. Sébastien Michon est chargé de recherche au CNRS en sociologie à l'UMR SAGE. Ses travaux portent sur le personnel politique français et européen, les professionnels de l'Union Européenne et les méthodes. Il a récemment publié un ouvrage sur les députés européens et leurs assistants (*Les équipes parlementaires des eurodéputés : entreprises politiques et rites d'institution*, Windhof, Larcier-Promoculture, 2014). Pour d'autres informations voir <http://unistra.academia.edu/S%C3%A9bastienMichon>).

servants is decreasing while the share of political aids is increasing. This morphologic analysis of French ministers is then completed with a typology of access channels to the government, thanks to the use of sequence analyses and optimal matching methods.

Keywords: Members of Government; Ministries; France; Political Recruitment; Political Careers; Political Sociology; Prosopography; Sequences Analysis

Ce working paper a été présenté dans le cadre du séminaire de l'axe thématique du CESSP « Pouvoir et rapports de domination » le 7 avril 2015. Il propose de premiers résultats d'une enquête en cours sur les filières d'accès au gouvernement français, qui vise à renouveler l'analyse du recrutement politique.

L'étude des filières d'accès à la profession politique constitue un objet classique de la sociologie des élites politiques (Birnbaum 1985, 1994 ; Dogan 1986 ; Gaxie 1980 ; Sawicki 1999). Trois grandes filières ou *cursus honorum* sont généralement distinguées dans les divers travaux et reprises dans les manuels : militante, notabiliaire et d'accès direct au centre. Leurs dénominations peuvent varier selon les auteurs : par exemple, « partisane », « locale » et « descendante » (Hubé 2009) ; ou « capillarité partisane », « filtre des commissions parlementaires » et « tremplin mandarin » (Dogan 1986). Mais tous en donnent des descriptions similaires.

- La *filière militante*, ascendante, est empruntée par les militants des organisations partisans, dont l'investissement militant est récompensé par l'investiture et l'élection à un mandat local ou/puis national. La carrière élective favorise par la suite l'ascension au sein du parti et peut déboucher sur une nomination au gouvernement.
- La *filière notabiliaire*, également ascendante, est caractéristique d'individus dont la carrière élective commence par un mandat local, qui se professionnalisent par la suite dans l'activité politique en obtenant un mandat de parlementaire ; leur investissement dans un parti politique se fait en cours de carrière, après l'obtention d'un premier mandat électif local.
- La *filière d'accès direct au centre*, descendante (ou inversée), commence au cœur du pouvoir par un passage en cabinet ministériel ou/puis au gouvernement ; l'obtention d'un premier mandat parlementaire se fait grâce au parrainage d'un dirigeant politique, l'implantation locale et partisane ne venant qu'après coup.

Présentées comme des idéaux-types, ces trois grandes filières d'accès à la profession politique font figure de classiques de la science politique française. Néanmoins, très peu de travaux se sont penchés sur les logiques du recrutement du personnel politique de premier plan depuis trente ans, comme si tout avait été dit et comme si l'étude quantitative des carrières politiques était passée de mode (Sawicki 1999 ; Genieys 2006). La dernière enquête exhaustive portant sur les membres du gouvernement français date ainsi du milieu des années 1980 (Gaïti 1985 ; Gaxie 1986). Peu de nouvelles données ont été produites depuis, et l'étude des filières de recrutement du personnel politique ne figure pas au cœur des préoccupations des

rare enquêtes récentes sur le sujet. Les ouvrages comparatifs de Best et Cotta proposent des données sociographiques actualisées sur les députés (Best & Cotta 2000 ; Cotta & Best 2007), mais ne s'intéressent guère aux ministres, ni plus largement aux filières de recrutement politique. François et Grossman ont récemment produit des données sociographiques de cadrage sur les membres de gouvernement (François & Grossman 2012) sans toutefois détailler leurs propriétés et sans traiter des filières d'accès. Enfin, si Kam et Indridason s'intéressent aux carrières gouvernementales (Kam & Indridason 2009), c'est de manière assez synthétique et à partir d'une base de données qui ne prend pas en compte les ministres délégués et les secrétaires d'Etat et qui n'est pas non plus exhaustive sur les ministres.

Pourtant, le gouvernement constitue un point d'observation d'un grand intérêt pour l'étude des transformations du recrutement élitare aux sommets de l'Etat. Appréhender des régularités et des continuités, mais aussi des transformations, dans le recrutement des détenteurs de positions ministérielles sur une aussi longue période (notre étude, régulièrement actualisée, couvre la période 1986-2014), permet de saisir à partir d'une population réduite les processus de recrutement politique et leurs évolutions.

Ce qui était vrai en 1958 ou en 1984 ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Plusieurs développements récents suggèrent en effet que l'idéal-type de l'accès direct au centre a vécu. Ceci s'observe au niveau des chefs de gouvernements : plus que des profils de « technos » tels que M. Debré, J. Chirac, L. Fabius ou L. Jospin, les derniers chefs de gouvernement – à l'exception de D. de Villepin –, présentent des carrières politiques plus ascendantes que descendantes (J.-M. Ayrault, F. Fillon, J.-P. Raffarin, M. Valls). L'examen de leurs biographies montre par ailleurs qu'ils ne sont pas issus des « écoles du pouvoir » (Sciences Po et ENA), mais qu'ils ont plutôt fait leurs armes dans des entourages d'élus et qu'ils ont surtout à leur actif des carrières électives plutôt longues au moment où ils accèdent pour la première fois au gouvernement. Cette tendance se retrouve au niveau de l'ensemble des ministres. Les énarques sont beaucoup moins nombreux depuis 2002, particulièrement au sein des gouvernements Ayrault (4 sur 40, soit 10% des membres du gouvernement) et Valls (6 sur 40, soit 15% des membres). Plus largement, les ministres entrés directement au centre sont très peu nombreux dans les derniers gouvernements : Fleur Pellerin, Emmanuel Macron, Chantal Jouanno forment des exceptions se rapprochant de l'idéal-type de la filière « politico-administrative ». Il paraît difficile d'accéder au gouvernement sans avoir été élu au préalable : la détention d'un mandat (de préférence parlementaire) est la norme à l'entrée au gouvernement. Qui plus est, depuis 2007, droite et gauche ont adopté une forme de jurisprudence commune : un ministre battu lors d'une élection législative, qui a donc échoué à obtenir la légitimité de l'élection sur son seul nom, ne peut rester au gouvernement. Cette règle non écrite a pour conséquence la démission d'Alain Juppé du gouvernement Fillon en 2007. Reprise par Jean-Marc Ayrault, elle n'entraîne pas de démission en 2012, mais conduit deux ministres (Najat Vallaud-Belkacem et Christiane Taubira) à renoncer à se présenter à l'élection législative de 2012, tandis que Michel Sapin se contente d'une place de suppléant.

Ces éléments invitent à reconsidérer l'importance de l'accès direct au centre, et donc à identifier les filières d'accès au gouvernement au cours des dernières décennies. Une telle approche doit permettre de reconsidérer ce que nous savons du haut-recrutement politique, en examinant le poids et les transformations des différentes filières, mais aussi en interrogeant l'existence de canaux de recrutement privilégiés par certaines familles politiques ou certains partis politiques : la littérature considère que la filière partisane domine à gauche, tandis que l'accès direct au centre et la notabilité électorale seraient plus fréquents à droite. Les carrières politiques de Nicolas Sarkozy et Frédéric Lefebvre, par exemple, suggèrent néanmoins que l'investissement militant constitue une modalité d'accès à la profession politique à droite également. Quelles propriétés politiques (proximité avec la direction d'un parti, un parrain politique, implantation dans un fief, etc.) mais aussi sociales (capital culturel, capital social) favorisent les carrières ministérielles ? Quels autres facteurs faut-il prendre en compte dans l'analyse (conjoncture électorale, « fait du prince », aléas liés à une défaite ou à la mise en cause dans une « affaire ») ? Comment s'articulent les différentes étapes d'une carrière électorale, de l'obtention du premier mandat à l'entrée au gouvernement ? Les carrières sont-elles linéaires ou plutôt faites de soubresauts, de hauts et de bas (par exemple, retrouver un mandat local après avoir subi une défaite lors d'une élection législative), voire de cassures ?

Dans le cadre de cette étude, il s'agit donc : premièrement, d'actualiser les travaux sur les filières d'accès au gouvernement français, en observant les transformations depuis le milieu des années 1980 et l'établissement du constat d'une relative indifférenciation des profils des ministres de gauche et de droite (Gaïti 1985) ; deuxièmement, de mettre en évidence la diversité et le poids des types de carrières qui mènent au gouvernement ; troisièmement, d'objectiver les propriétés sociales et politiques des individus qui empruntent les différents types de parcours, afin d'établir les facteurs les plus favorables à un accès au gouvernement. En identifiant des viviers de recrutement, cette sociologie des accès au gouvernement inscrit le recrutement politique et ses transformations dans des processus sociaux plus généraux, qui affectent tant la définition du politique que celle de l'Etat, et amène à s'interroger sur ce que les transformations du recrutement politique disent plus généralement des évolutions du champ politique.

Un autre objectif est d'ordre plus méthodologique. Notre étude souhaite proposer des pistes de réflexion quant à la manière de caractériser plus finement les carrières politiques. Il s'agit de renouveler les méthodes jusqu'ici employées dans l'étude des carrières politiques qui tendent à écraser les données longitudinales. *De facto*, les perspectives d'analyse proposées jusqu'ici reposent principalement sur des indicateurs synthétiques – avoir été ou non député, élu local, responsable de parti (Gaïti 1985 ; Gaxie 1986 ; François & Grossman 2012 ; Kam & Indridason 2009) – ou sur une montée en généralité à partir de trajectoires saillantes, voire de comptages non systématiques (Dreyfus 2009). Mais de tels comptages ou de telles illustrations ne prennent qu'imparfaitement en compte la dynamique des carrières politiques et électives dans toute leur complexité. Saisissant l'opportunité que constitue le développement de techniques statistiques adaptées comme l'analyse de séquences, et en son sein les méthodes d'appariement optimal, cet article propose de

développer des analyses plus fines des carrières politiques des ministres. L'étude des filières d'accès au gouvernement peut être largement revisitée à l'aune de cette méthodologie. L'analyse de séquences et les méthodes d'appariement optimal permettent non seulement de retracer et de détailler avec précision le déroulement des carrières électives et gouvernementales dans toute leur complexité, mais aussi de les comparer entre elles et de les regrouper selon leur degré de proximité. Ainsi, il s'agit d'étudier les trajectoires qui mènent au gouvernement à partir d'une telle méthode. Les carrières électives des 368 membres du gouvernement français entre 1986 et 2014 ont été reconstituées, de l'obtention du premier mandat à l'entrée au gouvernement⁴. Parce qu'elle permet de placer les carrières et leur dynamique au cœur de l'analyse (Robette & Bry 2012 ; Blanchard *et al.* 2014), une telle approche constitue une innovation du point de vue méthodologique dans l'analyse des carrières politiques et électives. Elle n'équivaut pas pour autant à une éclipse des propriétés sociales des individus, ni des contextes et des configurations – politiques notamment – dans lesquels ils évoluent. Une méthode d'appariement optimal telle que l'optimal matching permet de construire une typologie des carrières électives à l'entrée au gouvernement au regard de leurs proximités et différences, que l'on peut caractériser au moyen des propriétés sociales et politiques des individus, tout en conservant la possibilité de revenir aux biographies détaillées des individus.

Ce working paper propose de premiers résultats de cette analyse encore en cours, provisoire et non finalisée. Après avoir présenté les caractéristiques de l'ensemble des membres de gouvernement entre 1986 et 2014 (I), une analyse de séquence et la mise en œuvre d'une méthode d'appariement optimal des carrières politiques des ministres permet d'en proposer une typologie (II).

Sources et données

L'enquête ici présentée repose sur la constitution d'une base de données prosopographique portant sur l'ensemble des membres de gouvernement (premier ministre, ministre d'Etat, ministre, ministre délégué, secrétaire d'Etat) entre 1986 et 2015, soit les 368 individus présents dans un ou plusieurs des 12 gouvernements de la période étudiée : Chirac, Rocard, Cresson, Bérégovoy, Balladur, Juppé, Jospin, Raffarin, de Villepin, Fillon, Ayrault, Valls. Les remaniements ministériels effectués dans chacun de ces gouvernements ont été pris en compte. Le choix du point de départ de l'analyse (le gouvernement Chirac de 1986) ne correspond pas à une véritable césure faisant sens sociologiquement ; il a été principalement motivé par l'absence de travaux exhaustifs menés sur le gouvernement depuis le milieu des années 1980. Nous avons renseigné nous-mêmes la base de données à partir d'informations extraites d'annuaires biographiques (*Who's who in France* notamment). Etant donné les stratégies de présentation de soi pour ce type de données (Collovald 1988), les informations ont été systématiquement

⁴. A noter que certains d'entre eux ont accédé au gouvernement pour la première fois avant 1986. Dans ce cas comme pour les autres, c'est la carrière élective jusqu'au premier poste gouvernemental qui a été retracée.

croisées avec d'autres sources (sites institutionnels, blogs, *wikipédia*, articles de presse...). Les profils des membres de gouvernement sont caractérisés par un ensemble d'indicateurs de leurs propriétés sociodémographiques (année de naissance, genre, niveau et type d'études, institutions scolaires fréquentées, profession antérieure, etc.) et de leurs trajectoires politiques : mandats exercés et positions occupées (passage par une fonction de collaborateur politique, présence dans les différents gouvernements, nature du portefeuille gouvernemental, longévité aux différentes positions, etc.). La carrière politique de chaque individu a été retracée à partir de l'obtention du premier mandat (ou à défaut de l'entrée au gouvernement) jusqu'à la période présente ou jusqu'à la fin de leur carrière politique.

1. Des élites sociales et politiques.

Les données prosopographiques recueillies permettent d'actualiser les connaissances sur la sociographie des ministres⁵. Sans surprise, le profil de ces derniers est toujours caractéristique d'une élite à la fois sociale et politique, à gauche comme à droite. Plusieurs éléments permettent cependant de pointer des évolutions par rapport à la première partie de la 5^e République (période 1959-1986), qui s'avèrent particulièrement marquantes au cours des années 2000 : féminisation, part moins importante des hauts-fonctionnaires, part plus conséquente de ceux qui n'ont guère exercé de métier en dehors du champ politique et expériences de collaborateurs politiques en dehors des cabinets ministériels plus fréquentes.

1.1. Des élites sociales.

Des profils homogènes.

Le profil sociodémographique des ministres concorde avec celui des élites politiques en général (Best & Cotta 2000 ; Cotta & Best 2007 ; Costa & Kerrouche 2007 ; Sineau & Tiberj 2007 ; Beauvallet & Michon 2010 ; Rouban 2011). Dans les gouvernements de la période 1986-2014 prédominent des hommes (75%), d'âge mûr (49,6 ans en moyenne au premier poste ministériel), fortement dotés en capital culturel et social.

Les ministres sont toujours particulièrement dotés en capital culturel, comme en atteste leur niveau de diplôme : 72% sont diplômés à bac+5 ; seulement 3,5% n'ont pas le bac ; nombre d'entre eux sont issus des grandes écoles (44%), en particulier Sciences Po (29%) et/ou l'ENA (17%). Ils sont plus diplômés en sciences

⁵. Dès à présent et sauf mention contraire, nous employons le terme « ministres » comme synonyme de « membres de gouvernement », sans distinguer les secrétaires d'État et ministres délégués des ministres de plein exercice.

politiques⁶ (36%) ou en droit (33%) qu'en lettres et sciences humaines (25%), en sciences et techniques (12%) ou en santé (9%).

Les données confirment le recrutement des ministres parmi les catégories supérieures de l'espace social : 78% ont précédemment exercé des professions supérieures (haut-fonctionnaire, cadre supérieur du privé, avocat, médecin, etc.), auxquels il faut ajouter 12% de professionnels de la politique généralement diplômés du supérieur (souvent à bac+5) et donc assimilables aux catégories intellectuelles supérieures. Bref, seuls 10% des ministres ne sont pas issus des catégories sociales supérieures ; ceux-ci sont quasi exclusivement issus des catégories intermédiaires. De ce point de vue, peu de changements donc et même une stabilité presque parfaite : les données exposées par Daniel Gaxie en 1983 indiquent, avec un codage équivalent, un total « classes supérieures » égal à 92% chez les membres des gouvernements de la période 1958-1978, ainsi que l'absence de représentants des « classes populaires » (Gaxie 1983). Le maintien du recrutement élitaire (tant du point de vue du niveau de diplôme que de l'origine sociale) ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de changements dans la structure des capitaux étudiés (voir *infra*).

Assez peu de différences gauche-droite.

La distinction des ministres selon leur appartenance à un gouvernement « de gauche » ou « de droite » donne à voir des différences minimales quant au volume et à la structure de leurs capitaux (Gaïti 1985).

D'un côté, les ministres de gauche sont un peu moins diplômés que leurs homologues de droite : ils sont moins fréquemment détenteurs d'un master ou d'un doctorat (70% contre 78% à droite) ; ou passés par une grande école (41% à gauche, 45% à droite), telle que l'ENA (15% à gauche, 19% à droite) et/ou Sciences Po Paris (respectivement 26% et 31%). Ils ont davantage étudié en lettres et sciences humaines (33% contre 18%) qu'au sein de cursus plus appliqués et plus proches des sciences du pouvoir tels que le droit (29% contre 37%), le commerce et la gestion (2% contre 10%).

D'un autre côté, les ministres de droite sont toujours davantage issus du pôle économique de l'espace social, ceux de gauche du pôle culturel (Gaïti 1985). L'exercice d'une profession libérale (16% à droite contre 13% à gauche), d'un emploi de cadre supérieur du privé (16% contre 8%), d'agriculteur ou encore d'artisan/commerçant (2% contre 0%), est plus fréquent à droite qu'à gauche. À l'inverse, les ministres des gouvernements de gauche sont plus souvent issus du secteur public (57% contre 46% à droite) et, de manière secondaire, des catégories intermédiaires : professions intermédiaires (8,5% contre 4,5%) ou employés (3% contre 1%). Parmi les fonctionnaires, c'est notamment la part non négligeable des enseignants qui doit être soulignée : les gouvernements de gauche rassemblent toujours entre un quart et un cinquième d'enseignants (primaire, secondaire et supérieur), contre 13% à droite, à l'exception du gouvernement Rocard (seulement

⁶ Les diplômés en science politique regroupent les anciens élèves des instituts d'études politiques ainsi que les détenteurs d'un diplôme en science politique obtenu dans une université (généralement parisienne).

15% d'enseignants) qui se distingue par une forme d' « ouverture » en direction de la société civile.

Enfin, gouvernements de gauche et gouvernements de droite se distinguent légèrement quant à leur féminisation (27% de femmes dans les gouvernements de gauche, 23% à droite), ce qui renvoie à des profils plus ou moins spécifiques (Behr & Michon 2014a).

Tableau 1. Niveau d'études des membres de gouvernement selon l'orientation politique (1986-2014) (en %).

	Gauche (N=169)	Droite (N=199)	Ensemble (N=368)
<bac	3,5	3,5	3,5
bac/bac+2	3,5	6,5	5
licence	21	12	16
bac+5	49	58	54
bac+8	17	18,5	18
Non-réponses	5	1	3
Total	100	100	100

Tableau 2. Type d'études des membres de gouvernement et institutions scolaires fréquentées selon l'orientation politique (1986-2014) (en %).

		Gauche	Droite	Ensemble
Type d'études	Sciences politiques	35	37	36
	Droit	29	37	33
	Lettres et sciences humaines	33	18	25
	Sciences et techniques	11	12	12
	Santé	8	11	9
	Economie	13	9	11
	Gestion commerce	2	10	6
	Etudes Paris	62	63	63
Institution fréquentée	ENA	15	19	17
	IEP (Paris et province)	29	36	33
	IEP Paris	26	31	29
	Grande école	41	45	44
	Très grandes écoles (ENFOM, X, ENS, ENA) ⁷	23	23	23

Plus de femmes, moins de diplômés des grandes écoles et moins de fonctionnaires.

Au-delà d'une analyse globale sur l'ensemble de la période 1986-2014, il convient de souligner trois transformations par rapport aux acquis des travaux antérieurs.

⁷. Nous reprenons ici l'indicateur de B. Gaïti (1985).

Premièrement, la présence des femmes au gouvernement a progressé de manière non négligeable, au point que le gouvernement apparaît, depuis la fin des années 1990, comme plus féminisé que les deux chambres. Entre 1986 et 1995, la part des femmes progresse – principalement du fait des gouvernements de gauche – et se situe entre 9% et 17% selon les gouvernements. Entre 1995 et 2012, à la suite du débat sur la parité, qui se fait entendre au moment de l'élection présidentielle de 1995 (Lagrave 2000), les femmes représentent un peu plus du quart des effectifs ministériels : 25,5% dans le gouvernement Juppé⁸, 30% dans le gouvernement Jospin, 28% dans le gouvernement Fillon. Seul le gouvernement de Villepin, par ailleurs plus resserré sur le plan des effectifs, fait exception⁹. Un nouveau palier est atteint par le gouvernement Ayrault, qui est le premier gouvernement de la Ve République à assurer la parité entre hommes et femmes.

Tableau 3. Répartition hommes/femmes selon le gouvernement (1986-2014) (en %).

Gouvernement	Part des hommes	Part des femmes	ENSEMBLE
Chirac (1986-1988) (N=44)	91	9	100
Rocard (1988-1991) (N=59)	83	17	100
Cresson (1991-1992) (N=46)	85	15	100
Bérégovoy (1992-1993) (N=47)	85	15	100
Balladur (1993-1995) (N=32)	91	9	100
Juppé (1995-1997) (N=47)	74	26	100
Jospin (1997-2002) (N=48)	71	29	100
Raffarin (2002-2005) (N=59)	75	25	100
de Villepin (2005-2007) (N=33)	82	18	100
Fillon (2007-2012) (N=68)	72	28	100
Ayrault (2012-2014) (N=40)	52,5	47,5	100
Valls (2014-) (N=40)	57,5	42,5	100
Total (1986-2012) (N=368)	75	25	100

Deuxièmement, la proportion des diplômés des écoles du pouvoir (Bourdieu, 1989) décroît significativement à droite comme à gauche. La proportion des ministres diplômés d'une des plus grandes écoles (ENA, ENS, Polytechnique, ENFOM) passe de 50% dans les gouvernements Bérégovoy (1992-1993) et Jospin (1997-2002), à 40-45% dans les gouvernement Balladur (1993-1995) et Chirac (1986-1988), 39% dans le gouvernement Raffarin (2002-2005), 32% dans le gouvernement Fillon (2007-2012), moins de 20% dans les deux derniers gouvernements (15% dans le gouvernement Ayrault et 17,5% dans le gouvernement Valls). C'est la part des

⁸. Même si la plupart d'entre elles ne sont restées au gouvernement que quelques mois.

⁹. Par commodité, on désigne par « gouvernement » l'ensemble des gouvernements formés par un même chef de gouvernement. Par exemple, l'expression « gouvernement Fillon » désigne l'ensemble des membres des gouvernements formés entre 2007 et 2012.

anciens de Sciences Po et/ou de l'ENA qui est particulièrement moins élevée dans les trois derniers gouvernements : respectivement 29% et 30% au sein des gouvernements Fillon et Valls, seulement 22,5% au sein du gouvernement Ayrault (contre 41% et 38% dans les gouvernements Chirac et Balladur). La présence moins importante de ministres dotés en ressources scolaires les plus légitimes est une des principales transformations observables, allant de pair avec la baisse tendancielle de la part de haut-fonctionnaires.

Troisièmement, si la proportion de cadres supérieurs de la fonction publique est assez élevée sur l'ensemble de la période (proche de 60% entre 1986 et 2002), elle décroît particulièrement dans les années 2000 à droite (respectivement 36%, 45% et seulement 32% au sein des gouvernements Raffarin, de Villepin et Fillon contre 59%, 56% et au sein des gouvernements Chirac et Balladur), comme à gauche (respectivement 42,5% et 40% au sein des gouvernements Ayrault et Valls contre 65% au sein du gouvernement Jospin et 60% environ au sein des gouvernements Cresson et Bérégovoy). Cette présence plus réduite des fonctionnaires au gouvernement est compensée par l'accès plus important de deux groupes : les ministres issus du secteur privé, principalement à droite dans les gouvernements Raffarin et Fillon (22% de cadres supérieurs du privé contre 14% et 6% au sein des gouvernements Chirac et Balladur)¹⁰ ; et des professionnels de la politique dont les carrières professionnelles se sont déroulées presque exclusivement au sein champ politique (collaborateurs d'élus puis élus) ; ces derniers sont plus présents à droite mais encore plus à gauche : 19% au sein du gouvernement Fillon (respectivement 7%, 9% et 0% dans les gouvernements Raffarin, Balladur et Chirac) ; 28% et 25% dans les gouvernement Ayrault et Valls (entre 2% et 6% dans les gouvernements de gauche entre 1988 et 2002). Le déclin relatif de la part des hauts-fonctionnaires au gouvernement conduit à tempérer l'importance de la place des « technocrates » en politique au cours de la 5^e République, particulièrement après 2002, mais aussi à étudier de plus près le volume et la structure du capital politique des ministres.

¹⁰. Ce constat fait écho aux travaux d'Anne-Sophie Petitfils, qui souligne les transformations de l'UMP (Petitfils 2012).

Tableau 4. Part de haut-fonctionnaires selon le gouvernement (1986-2014).

Gouvernement	Effectifs	Hauts-fonctionnaires (%)
Chirac	44	36
Rocard	59	19
Cresson	46	24
Bérégovoy	47	23
Balladur	32	31
Juppé	47	19
Jospin	48	33
Raffarin	59	20
de Villepin	33	27
Fillon	68	15
Ayrault	40	15
Valls	40	17,5
Ensemble	368	20

1.2. Des élites politiques, élues et passées par des entourages d'élus.

Les exécutifs locaux et le parlement comme points de passage quasi obligés.

La part des ministres n'ayant jamais exercé de responsabilités électives ou partisans avant leur première nomination au gouvernement est relativement faible et stable dans le temps : 20% selon les chiffres fournis par Daniel Gaxie pour la période 1959-1986 (Gaxie 1986), 18% depuis 1986. Cette proportion d' « outsiders » au champ politique invite à nuancer l'importance des « entrées directes au centre ». Il faut également rappeler que la présence de non-parlementaires au gouvernement n'est pas une spécificité de la 5^e République. Dans une étude sur les membres de gouvernement de 1870 à 1985, Mattei Dogan observe que 62 ministres ne sont pas issus du parlement sous la 3^e République, 6 seulement sous la 4^e, et 24 sous la 5^e (Dogan 1986). La faiblesse de ces effectifs (l'étude, exhaustive, porte sur plus d'un millier d'individus) l'amène alors à conclure à la centralité de la légitimation par le suffrage universel dans l'accès au gouvernement. Plus que l'entrée directe, c'est donc l'expérience élective qui constitue la norme à l'entrée au gouvernement sous la 5^e République et plus encore depuis les années 2000. Au moment de leur première nomination au gouvernement, ce sont près de trois ministres sur quatre (73%) qui sont ou ont été parlementaires nationaux (Assemblée nationale et/ou Sénat)¹¹. Le plus souvent, les ministres ont déjà connu plusieurs expériences parlementaires (1,9 mandats parlementaires en moyenne). Le passage par le Parlement est surtout un

¹¹. Pour des raisons de comparabilité des données avec la première moitié de la V^e République, on regroupe ici sous le terme d'expérience parlementaire, l'élection à l'Assemblée nationale et au Sénat, et non celle au Parlement européen (76% si l'on ajoute les eurodéputés à ce comptage).

passage par l'Assemblée nationale : depuis 1986, les gouvernements comprennent en moyenne 64% d'anciens députés et 12% d'anciens sénateurs. Finalement, le schéma dominant de la carrière ministérielle sous la 5^e République reste très proche de celui décrit par Mattei Dogan au sujet de la 4^e République : « On n'improvise pas une carrière politique. On la prépare longtemps à l'avance, sciemment ou au hasard des événements. Pour être ministre il faut être député [...] » (Dogan 1967). La différence avec la 4^e ou même la 3^e République (Estèbe 1982) ne se fait donc pas tant au niveau du capital politique : les membres de gouvernement sont principalement recrutés parmi les parlementaires et les dirigeants de partis. De ce point de vue, la prise en compte des évolutions de la morphologie sociale du gouvernement sur le temps long invite à réfléchir en termes de circuits de légitimation différenciés : avocats, intellectuels, industriels voire militaires sous la 3^e et la 4^e République, remplacés par les hauts fonctionnaires et les anciens de la Résistance autour du moment 1958, à leur tour concurrencés par des cadres du secteur public de rang inférieur (enseignants notamment), mais aussi des profils davantage liés au secteur de l'économie et de la finance, et surtout des professionnels de la politique issus des entourages de dirigeants politiques, ces dernières évolutions contribuant au déclin relatif des parcours de type Sciences Po-ENA. Ce sont donc majoritairement des parlementaires expérimentés qui sont appelés au gouvernement. Ils ont le plus souvent cumulé (simultanément ou successivement) mandats parlementaires et mandats locaux (2,8 types de mandats en moyenne : député, sénateur, eurodéputé, conseiller régional, etc.). Au moment de leur première nomination au gouvernement, 43% des ministres de la période 1986-2014 sont passés par un Conseil général, 37% par un Conseil régional, 40% par le mayorat, 70% par un mandat de conseiller municipal. Le cumul d'expériences est fréquent : à leur première nomination au gouvernement, 29% ont été députés et conseillers régionaux, 36% députés et conseillers généraux, 34% députés et maires (cf. tableau 6). L'implantation locale des parlementaires devenus ministres n'est donc pas négligeable et les cumuls de mandats, qu'ils soient simultanés ou étalés dans le temps, sont des cumuls de ressources politiques et sociales, qui les rendent d'autant plus importants et identifiables comme tels au sein du champ politique. Leurs chances d'intégrer un gouvernement s'en trouvent accrues.

Tableau 5. Nombre de mandats parlementaires (Assemblée nationale et Sénat) au moment de la nomination au gouvernement (en %).¹²

Gouvernement	Aucun mandat	Un mandat	Deux mandats et plus	Ensemble
Debré (1959-1962)	38	3	60	100
Pompidou (1962-1968)	27	2	71	100
Couve de Murville (1968-1969)	3	10	87	100
Chaban-Delmas (1969-1972)	2	7	89	100
Messmer (1972-1974)	6	0	95	100
Chirac (1974-1976)	33	4	63	100
Barre (1976-1981)	29	6	65	100
Mauroy (1981-1984)	23	15	62	100
Fabius (1984-1986)	31	18	51	100
Chirac (1986-1988)	27	32	41	100
Rocard (1988-1991)	44	10	46	100
Cresson (1991-1992)	35	11	54	100
Bérégovoy (1992-1993)	32	17	51	100
Balladur (1993-1995)	3	28	69	100
Juppé (1995-1997)	17	32	51	100
Jospin (1997-2002)	19	38	44	100
Raffarin (2002-2005)	24	15	61	100
de Villepin (2005-2007)	30	15	55	100
Fillon (2007-2012)	26	19	54	100
Ayrault (2012-2014)	25	33	43	100
Valls (2014-)	23	40	38	100
Ensemble 1986-2014	27	23	50	100

¹². Source : Gaïti 1985 et Gaxie 1986 pour la période 1959-1986. Données des auteurs pour la période 1986-2014.

Tableau 6. Mandats électifs et expériences de collaborateurs politiques des ministres au moment de leur première accession au gouvernement (en %).

	Ensemble
Aucun mandat	18
Député	64
Sénateur	12
Eurodéputé	9
Conseiller régional	37
Président d'un Conseil Régional	4
Conseiller général	43
Président de Conseil général	11
Maire (indépendamment de la taille de la ville)	40
Maire de ville de plus de 50 000 habitants	11
Conseiller municipal	70
Député + Sénateur	4
Député + Eurodéputé	8
Député + Conseiller régional	29
Député + Conseiller général	36
Député + Maire	34
Député + Conseiller régional + Conseiller général	16
Député + Conseiller régional + Conseiller général + Maire	11
Collaborateur politique (assistant parlementaire, permanent, membre de cabinet ministériel...)	48
Membre d'un cabinet ministériel (avec membre du secrétariat général de l'Elysée)	36
Poste de collaborateur politique hors membre d'un cabinet ministériel	21,5
Membre du secrétariat général de l'Elysée	8
Assistant parlementaire	10

Tableau 7. Part des membres de gouvernement passés par un cabinet de l'exécutif selon le premier ministre (en %).

Premier ministre	Passé par un cabinet de l'exécutif
Chirac (1986-1988)	39
Rocard (1988-1991)	27
Cresson (1991-1992)	26
Bérégovoy (1992-1993)	28
Balladur (1993-1995)	69
Juppé (1995-1997)	51
Jospin (1997-2002)	27
Raffarin (2002-2005)	39
de Villepin (2005-2007)	51,5
Fillon (2007-2012)	44
Ayrault (2012-2014)	32,5
Valls (2014-)	35
Ensemble (1986-2014)	36

Ministres de gauche et ministres de droite se distinguent très peu du point de vue de leurs expériences électives, ce qui atteste d'une norme structurante du champ politique. Les ministres de droite sont à peine plus expérimentés que leurs homologues de gauche au moment de leur première nomination (sur la période 1986-2014, 1,87 mandat parlementaire contre 1,84), tant au niveau national qu'au niveau local, ce qui illustre l'ancrage local des élus du PS au cours de la deuxième moitié de la 5^e république (Lefebvre & Sawicki 2006). Depuis le milieu des années 1980, le parti socialiste a en effet eu le temps de s'ancrer pleinement dans le paysage politique de la 5^e République. Les alternances régulières, tant au niveau national que lors des élections locales, ont favorisé son implantation sur l'ensemble du territoire et la conquête de nouveaux bastions. Cette institutionnalisation du parti se traduit par un grand nombre d'élus et l'entretien d'un réseau de permanents et de collaborateurs politiques (Aldrin 2007), qui contribuent à la professionnalisation du parti et constituent des viviers de recrutement de candidats à présenter aux élections (Hû 2014). Le parti socialiste de la période 1986-2014 n'est donc plus le parti relativement novice dans l'exercice du pouvoir qu'il était entre 1981 et 1984.

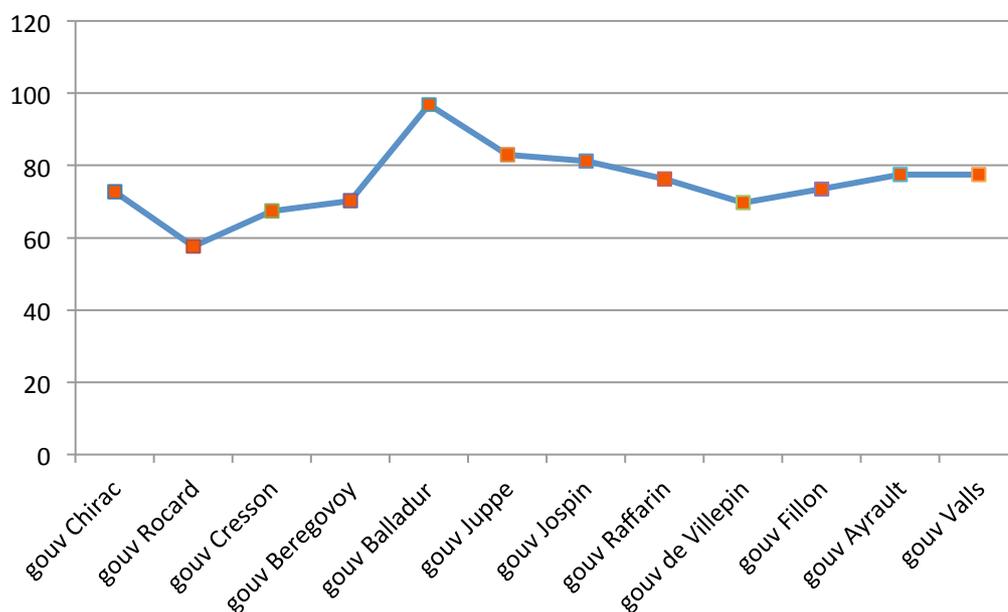
Du point de vue du volume et de la structure du capital politique des ministres, des évolutions sont là encore à noter. La part des ministres n'ayant jamais été élus est tendanciellement décroissante sur la période. Dans les gouvernements Ayrault et Valls, elle est même devenue anecdotique : avec respectivement un seul (Fleur Pellerin) et deux membres (Fleur Pellerin et Emmanuel Macron) n'ayant

jamais été élus avant d'accéder au gouvernement, ils apparaissent comme l'antithèse de l'entrée directe. A droite, la part des ministres non-élus, qui avait déjà décliné de manière importante dans les années 1980 et 1990 (respectivement 21%, 3% et 11% au sein des gouvernements Chirac, Balladur et Juppé), demeure circonscrite dans les années 2002-2012 (respectivement 14% et 19% au sein des gouvernements Raffarin et Fillon), en dehors du cas particulier du gouvernement de Villepin (24%).

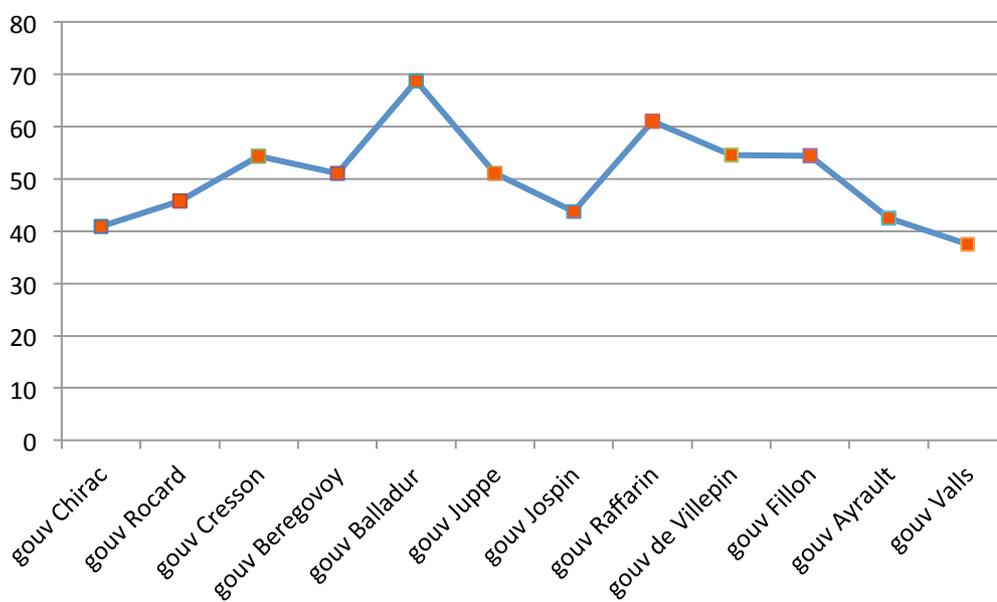
La généralisation de l'expérience électorale n'équivaut pas à un surcroît d'expérience parlementaire, qui a toujours été fréquente. Si, depuis 1959, la part de ministres ayant détenu au moins deux mandats parlementaires est le plus souvent supérieure à 50% – le pic de l'expérience parlementaire est atteint avec les gouvernements de la fin des années 1960 et du début des années 1970 (Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer) –, elle tend à être en recul depuis le début des années 2000, pour atteindre des niveaux parmi les plus élevés dans les deux derniers gouvernements (respectivement 43% et 38% dans les gouvernements Ayrault et Valls).

Ces résultats sont à rapporter à la conjoncture politique. Si les membres des gouvernements Rocard et de Villepin sont ceux qui affichent la plus faible expérience électorale (graphique 4), notamment parlementaire (graphique 1), avec 35% de ministres jamais élus dans le premier cas et 25% dans le second, c'est en raison de leur composition spécifique. Formé après l'élection présidentielle de 1988 et alors que la majorité parlementaire est encore à droite, le gouvernement Rocard se singularise par son « ouverture » en direction de la « société civile » et accueille en son sein J. Chérèque (syndicaliste) H. Curien (chercheur), A. Decaux (écrivain), R. Bambuck (ancien athlète) ou encore B. Kouchner (médecin humanitaire). Le gouvernement de Villepin, quant à lui, formé au lendemain de l'échec du référendum de 2005 et resserré en termes d'effectifs (32 contre 41 dans le gouvernement Raffarin 3, avec disparition des secrétariats d'État), est pour partie composé de personnalités non élues, à l'image du chef du gouvernement : B. Girardin, C. Colonna et P. Bas (hauts fonctionnaires), T. Breton (dirigeant de grandes entreprises), Christine Lagarde (avocate d'affaires), A. Begag (chercheur). A bien des égards, la forte proportion de parlementaires expérimentés dans certains gouvernements s'explique également par des conjonctures politiques spécifiques. Si le gouvernement Balladur est celui qui accueille le plus d'élus expérimentés (graphiques 1, 2, 3, 4), encore faut-il se souvenir qu'il est formé à la suite d'une succession rapprochée d'élections législatives (1986, 1988, 1993) et qu'il est composé de ténors (A. Juppé, F. Léotard, P. Méhaignerie, C. Pasqua) dont la carrière électorale est déjà longue et marquée par le cumul de nombreux mandats, déjà présents au sein du gouvernement Chirac de 1986. La très faible part de ministres qui n'ont jamais été élus dans le gouvernement Ayrault, comparable en cela au gouvernement Balladur (graphique 4), s'explique vraisemblablement par l'absence du parti socialiste de l'exécutif durant dix ans, entre 2002 et 2012, période au cours de laquelle il a en revanche remporté toutes les élections locales (et notamment la quasi-totalité des régions, la majorité des départements et plusieurs grandes villes). A cet égard, l'accès au gouvernement apparaît également comme un trophée politique venu récompenser les succès électoraux individuels.

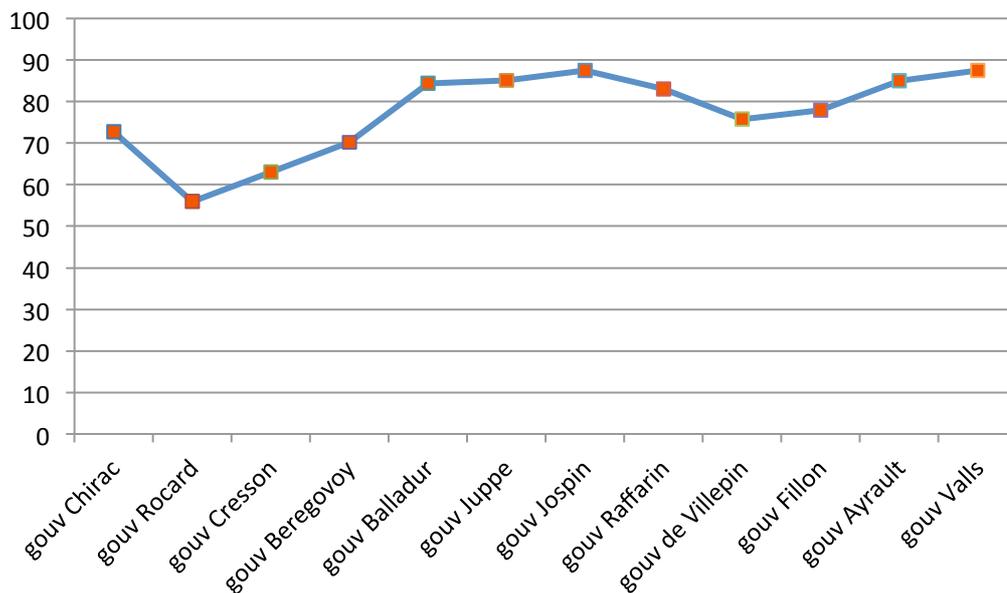
Graphique 1. Part de ministres ayant exercé au moins un mandat parlementaire national.



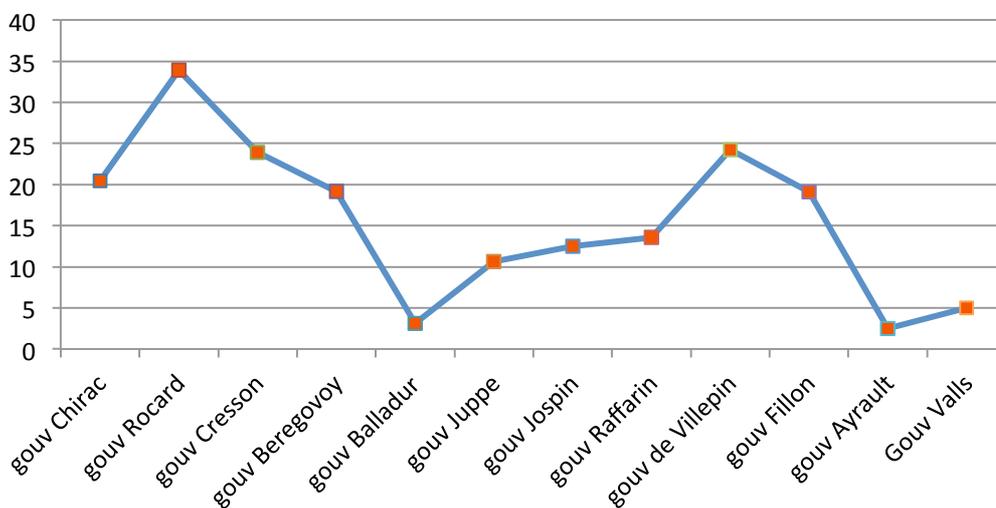
Graphique 2. Part de ministres ayant exercé au moins deux mandats parlementaires nationaux.



Graphique 3 : Part de ministres ayant exercé au moins un mandat au sein d'un exécutif local.



Graphique 4. Part de ministres n'ayant exercé aucun mandat avant le premier accès au gouvernement.



Si les ministres ne sont globalement pas plus expérimentés qu'auparavant du point de vue de leur fréquentation du Parlement, la part des élus locaux tend en revanche à progresser régulièrement sur la période, à l'instar des expériences au sein des entourages d'élus.

Des ministres toujours plus passés par des entourages d'élus.

La présence au sein des entourages ministériels est une caractéristique structurante de la filière « politico-administrative ». Mattei Dogan insiste particulièrement sur le passage par un cabinet ministériel, étape décisive d'une « voie royale » de professionnalisation politique : « c'est dans le cabinet que le mandarin noue des relations utiles, tente ses chances de promotion accélérée, trouve son parrain et est coopté dans les cercles privilégiés du pouvoir » (Dogan 1967). Ce constat n'est qu'en partie confirmé par nos données. Le passage par un cabinet de l'exécutif (cabinet ministériel ou de l'Élysée¹³) concerne 39% des ministres entre 1959 et 1985, notamment dans les gouvernements de droite (46%) (Gaxie 1986). Après 1986, il demeure une ressource favorable à l'accès au gouvernement et concerne 36% des ministres, toujours plus souvent à droite (42%) qu'à gauche (30%). Ici encore, la similitude des chiffres avec ceux fournis par Daniel Gaxie est frappante. Ces éléments concordent de prime abord avec le constat de deux types de professionnalisation politique sous la 5^e République : celui du « personnel politique classique » dont les carrières ascendantes vont du local vers le parlement ; et celui de la haute administration, dont les carrières sont descendantes, du gouvernement vers le local (Birnbaum 1994).

Ces idéaux-types sont cependant à nuancer. L'entrée directe au centre ne concerne qu'une minorité des ministres passés par un cabinet : seuls 20% d'entre eux accèdent au gouvernement sans jamais avoir été élus au préalable. S'ils ont moins fréquemment exercé un mandat sénatorial et/ou local, notamment municipal (maire ou conseiller municipal), les ministres passés par un cabinet sont quasiment aussi nombreux (environ deux sur trois) à avoir siégé à l'Assemblée nationale. C'est même à l'Assemblée qu'une part non négligeable des anciens membres de cabinet a entamé sa carrière d'élu (26% d'entre eux contre 19% pour ceux qui ne sont pas passés par un cabinet). Qui plus est, les anciens membres de cabinet ne sont pas seulement issus des Grands Corps : on y trouve également des professions scientifiques (C. Allègre), des cadres supérieurs du privé (C. Bartolone), des chefs d'entreprise (T. Breton), ou encore des professions libérales (J.-F. Mattéi) et des militants qui se sont professionnalisés dans le métier politique via des postes de collaborateurs politiques (M. Barnier, F. Fillon, F. Lefebvre). *In fine*, entre 1986 et 2015, le parcours type du technocrate qui accède directement au gouvernement après un passage par un cabinet ministériel sans jamais avoir été élu ne représente que 8% des membres de gouvernement, et seulement 4% pour l'idéal-type de l'énarque passé par un cabinet ministériel et entré directement au gouvernement. L'hypothèse du rôle d'accélérateur de carrière du passage en cabinet (Mathiot & Sawicki 1999) s'en trouve confirmée, avec notamment des carrières plus courtes entre l'obtention du premier mandat et l'entrée au gouvernement pour les anciens des cabinets (10,2 ans contre 12,1 ans) ; mais pas celle de l'accès direct au gouvernement.

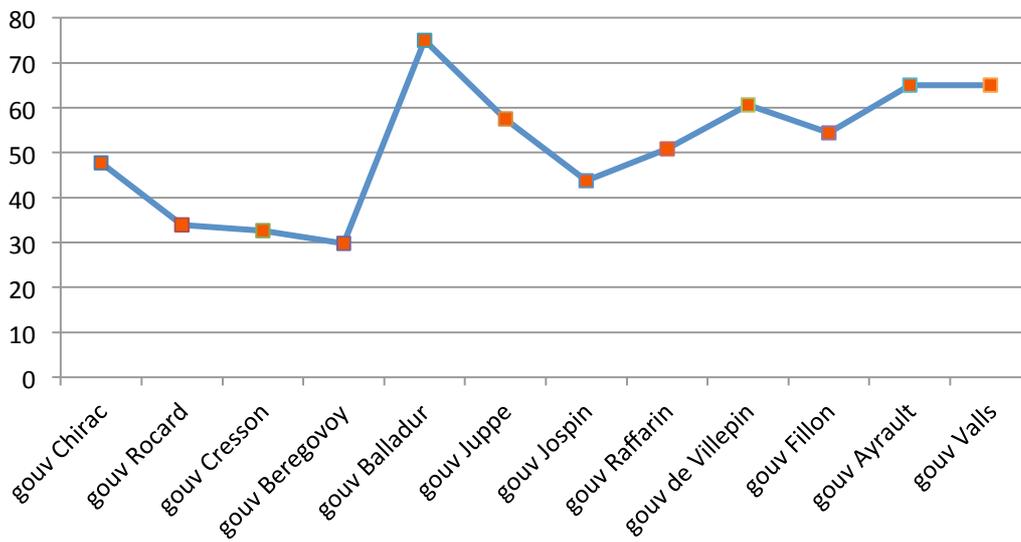
La présence au sein des entourages politiques ne doit toutefois pas être réduite aux membres de cabinets ministériels. Si l'on y ajoute les permanents de

¹³. Le passage par le secrétariat général de l'Élysée concerne 8% des ministres de la période étudiée.

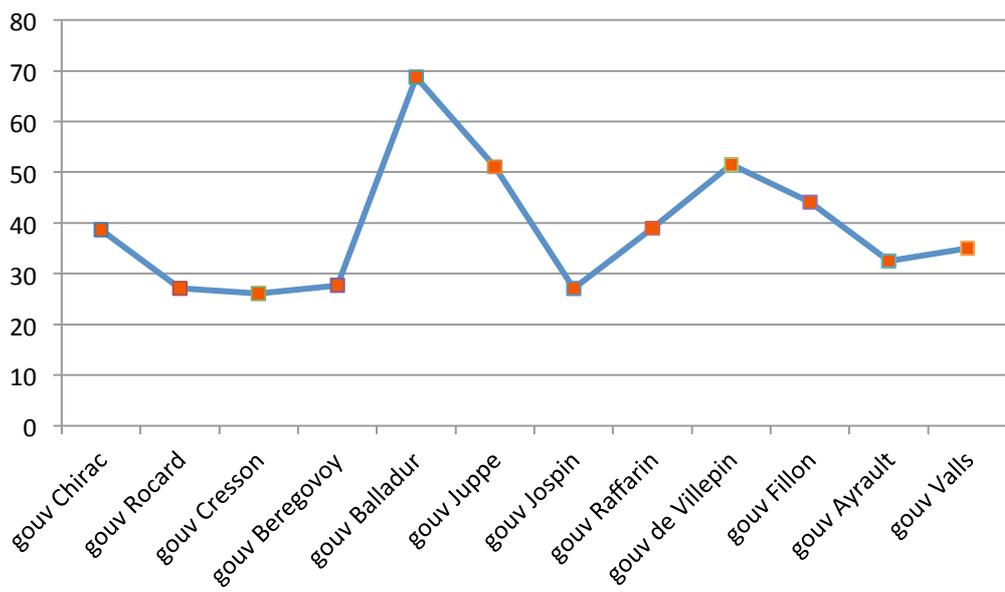
partis, les assistants parlementaires les membres de cabinets d'exécutifs locaux (maire ou président d'un conseil général ou régional), le passage par des entourages est tout sauf marginal : entre 1986 et 2014, il concerne près d'un membre de gouvernement sur deux (48%). Ces résultats confirment que les entourages d'élus et de dirigeants de l'exécutif forment des lieux de passage privilégiés et favorisent la socialisation au métier politique (Bargel 2009 ; Michon 2014). Davantage qu'au niveau des passages par les cabinets ministériels, qui restent fréquents mais relativement stables (graphique 6), c'est au niveau de ce type de postes qu'il s'agit de relever la principale transformation au cours des dernières années. Jusqu'en 1993, la part des ministres passés par des fonctions de collaborateurs politiques en dehors des cabinets ministériels est assez réduite, entre 6% et 9% ; elle progresse significativement par la suite : entre 18% et 24% entre 1993 et 2012 ; avant d'exploser depuis 2012 : respectivement 48% et 50% dans les gouvernements Ayrault et Valls (graphique 8). C'est notamment la part des anciens assistants parlementaires qui augmente drastiquement avec ces deux derniers gouvernements (graphique 7).

L'analyse macro des trajectoires politiques et de la morphologie sociale des ministres français de la 5^e République donne à voir une élite tant sociale que politique, composée pour l'essentiel de professionnels de la politique expérimentés qui cumulent les ressources politiques : expériences électives, partisanes et de collaborateur politique. Une analyse classique de la morphologie sociale des membres de gouvernement montre donc des continuités, nombreuses, et des évolutions, significatives, du haut recrutement politique. Au-delà de la morphologie générale du groupe des membres de gouvernement se pose la question de sa structuration et de la diversité des parcours qui mènent au gouvernement. Les résultats présentés invitent à dépasser la dualité des filières d'accès au gouvernement sous la 5^e République (carrières ascendantes, carrières descendantes) et à les caractériser plus finement, par la prise en compte de la dynamique de la carrière politique.

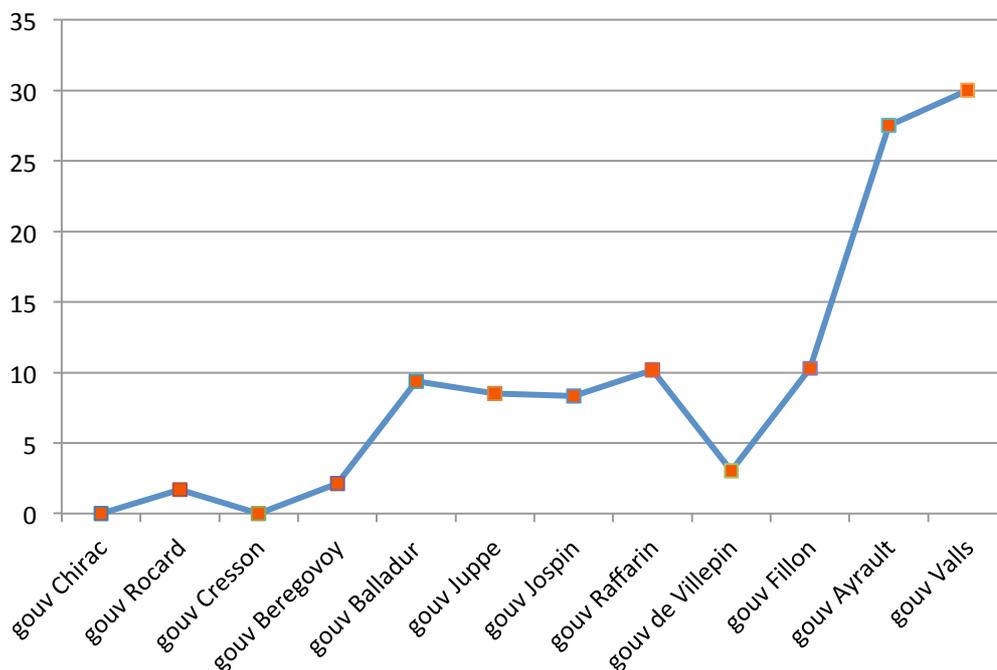
Graphique 5. Part d'anciens collaborateurs politiques (ensemble des postes).



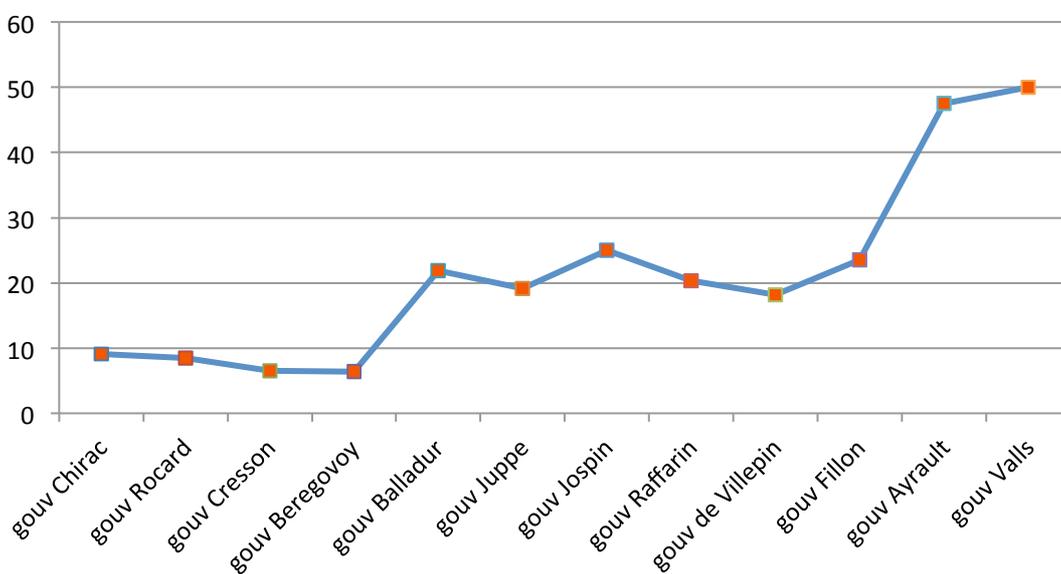
Graphique 6. Part d'anciens membres de cabinets de l'exécutif.



Graphique 7. Part d'anciens assistants parlementaires.



Graphique 8. Passage par un poste de collaborateur politique en dehors d'un cabinet de l'exécutif.



2. Analyser les carrières politiques et proposer une typologie.

A l'image de la partie précédente, le temps et la diachronie sont très peu pris en compte dans les recherches sur le personnel politique. Dans cette deuxième partie, l'objectif est de proposer des pistes d'analyse pour y remédier. L'outil développé est une typologie des filières d'accès au gouvernement non seulement plus actuelle mais aussi plus fine que celles formalisées jusqu'ici : une typologie qui n'écrase pas les données longitudinales, ni ne néglige les propriétés sociales des individus. La technique de l'analyse de séquences et les méthodes d'appariement optimal (optimal matching) (Robette & Bry 2012 ; Blanchard *et al.* 2014) permettent dans un premier temps de construire une typologie des ministres déterminée par les seuls indicateurs de la carrière politique et de son déroulement. La caractérisation de ces classes à partir des indicateurs des propriétés sociales et politiques des individus donne dans un deuxième temps la possibilité de proposer une analyse des logiques d'accès au gouvernement, et de leurs transformations récentes.

2.1. Réaliser une typologie des carrières d'entrée au gouvernement.

Données et méthodes : séquences et optimal matching.

- Présentation du codage des carrières et des indicateurs.

Le recours à l'analyse de séquences, utilisée à l'origine pour le séquençage de l'ADN et appliquée en sciences sociales à l'étude des carrières (Abbott & Tsay 2000 ; Robette, à paraître), implique de réfléchir à la distinction des différents « états » qui composent la carrière. Le choix des états retenus dans l'analyse et constituant chaque carrière individuelle n'est pas neutre : il s'agit de définir le niveau de détail retenu dans l'analyse, tout en tenant compte du fait qu'un trop gros nombre d'états risque de multiplier artificiellement les classes, et complique aussi la représentation graphique. Dans le cas des carrières électives, le choix des états est d'autant plus délicat que les situations rencontrées sont très diverses et changent très fréquemment, d'élection en élection. Du mandat de conseiller municipal au poste de ministre, huit positions politiques différentes ont ainsi été renseignées dans la base de données (conseiller municipal, maire, conseiller général, conseiller régional, député, sénateur, eurodéputé, membre du gouvernement), auxquelles s'ajoutent toutes les possibilités de cumul (député et maire, conseiller régional et général, etc.). Des regroupements étaient donc nécessaires pour rendre l'analyse envisageable. Initialement, c'est un codage en 18 états qui a été retenu (cf. tableau 8).

Tableau 8. Codage en 18 états.

Etat	Codage
Conseiller général	CG
Conseiller municipal	CM
Conseiller régional	CR
Député	dep
Député et conseiller général	depCG
Député et conseiller municipal	depCM
Député et conseiller régional	depCR
Député et cumul de mandats locaux	deploc
Député et maire (possibilité de cumul avec un autre mandat local)	depmaire
Membre du gouvernement	gouv
Cumul de mandats locaux	loc
Maire	maire
Maire et conseiller général	maireCG
Maire et conseiller régional	maireCR
Maire et cumul de mandats locaux	maireloc
Eurodéputé	MEP
Sénateur	sen
Sans poste	sp

Exemple de codage de carrières politiques en 18 états.

Lamour	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Dep	Deploc						
Duflot	Cm	Cm	Cm	Cm	Cm	Cm	Cm	Cm	Gouv	Gouv	Dep		

Ce codage était néanmoins trop détaillé pour mettre en œuvre une analyse de séquences ; la distinction de trop nombreux états correspondant à des mandats locaux était superflue. Dans un second temps, le séquençage des carrières a donc été ramené à un codage plus synthétique en six états : sans poste (missing) ; député (dep) ; membre du sénat (sen) ; eurodéputé (mep) ; élu local (conseiller général, municipal, régional, ou maire) non titulaire d'un mandat parlementaire (loc) ; détenteur de plusieurs mandats locaux sans mandat parlementaire (local2). Le cumul d'un mandat local avec les mandats de député, sénateur et eurodéputé n'est pas spécifié, sachant qu'il s'agit de la norme.

Exemple de codage de carrières politiques en 6 états.

Lamour	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep
Duflot	Loc	Loc	Loc	Loc	Loc	Loc	Loc	Loc	Gouv	Gouv	Dep		

L'ensemble de la carrière politique a donc été renseignée ainsi, de l'entrée en politique, définie par l'obtention du premier mandat électif ou à défaut par l'entrée

au gouvernement, jusqu'à l'entrée au gouvernement. Les différents états ont été codés année par année. Il est ensuite nécessaire de choisir une modalité de représentation des carrières, selon l'année civile (dans notre cas, les carrières s'étalent de 1945 à 2014), ou alors selon l'enchaînement des étapes de la carrière année par année (année1, année 2, année 3, etc.).

Présentation selon l'année civile.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Lamour	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep
Duflot			Loc	Gouv							

Présentation homogénéisée.

	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	Année6	Année7	Année8	Année9	Année10	Année11
Lamour	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Gouv	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep	Dep
Duflot	Loc	Gouv									

La présentation par année civile favorise la constitution de classes par générations, ce qui n'est pas l'objectif ici puisqu'il s'agit avant tout d'identifier des filières d'accès au gouvernement caractérisées par les cursus politiques davantage que par le moment auquel se déroule la carrière – sachant qu'il est toujours possible de mobiliser *a posteriori* des indicateurs générationnels (tels que l'année d'entrée en politique, par exemple), à même de montrer si certains types de cursus correspondent davantage à une génération en particulier.

- Présentation de la méthode d'analyse des carrières : l'optimal matching.

Les carrières électives des 368 membres de gouvernement de la période 1986-2014 ainsi caractérisées représentent 232 séquences uniques d'une longueur comprise entre 1 (sans poste avant le premier accès au gouvernement, à l'image d'Emmanuel Macron par exemple) et 48 (48 années entre le premier mandat et l'accès au gouvernement, à l'image d'André Méric). La figure 1 présente le tapis des 368 carrières obtenues :

Figure 1. Tapis des trajectoires des membres de gouvernement (N = 368).

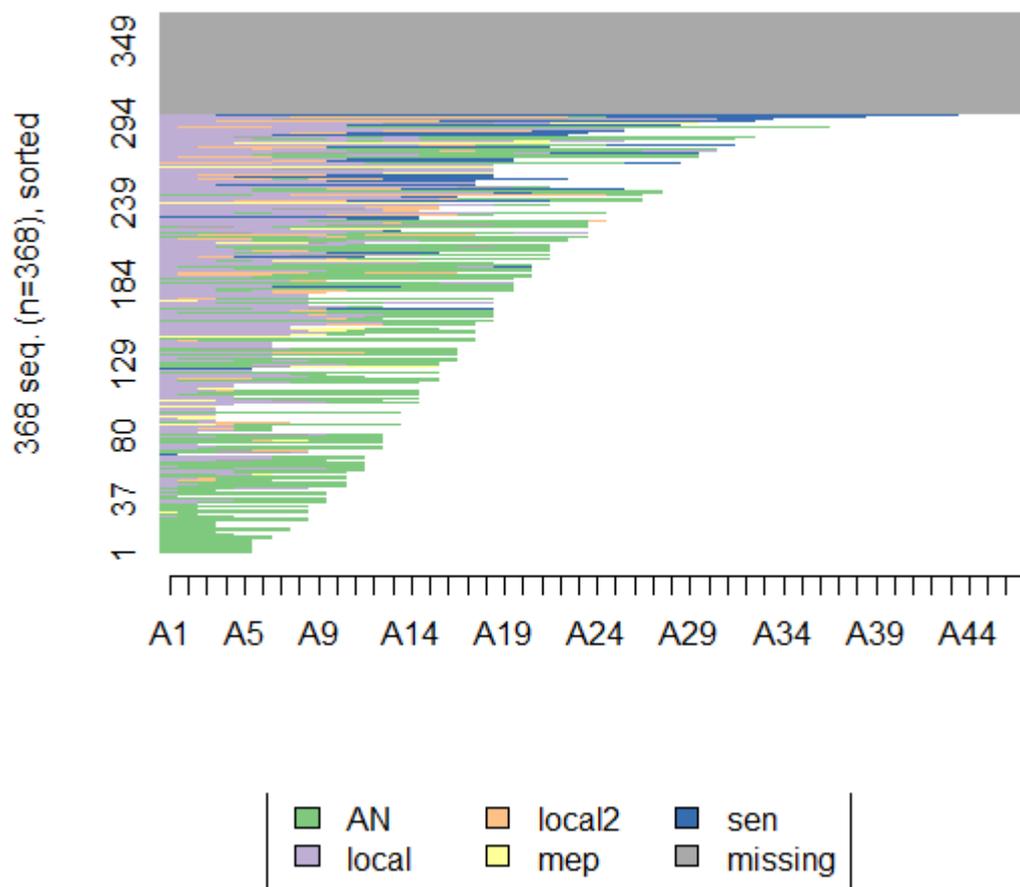


Tableau 9. Exemples de dix carrières.

10	Bambuck
9	Balladur
8	Aurillac
7	Aubert
6	Arthuis
5	Arpaillange
4	Apparu
3	Alphandéry
2	Allègre
1	Aillagon

Figure 2. Représentation graphique des dix carrières sélectionnées.

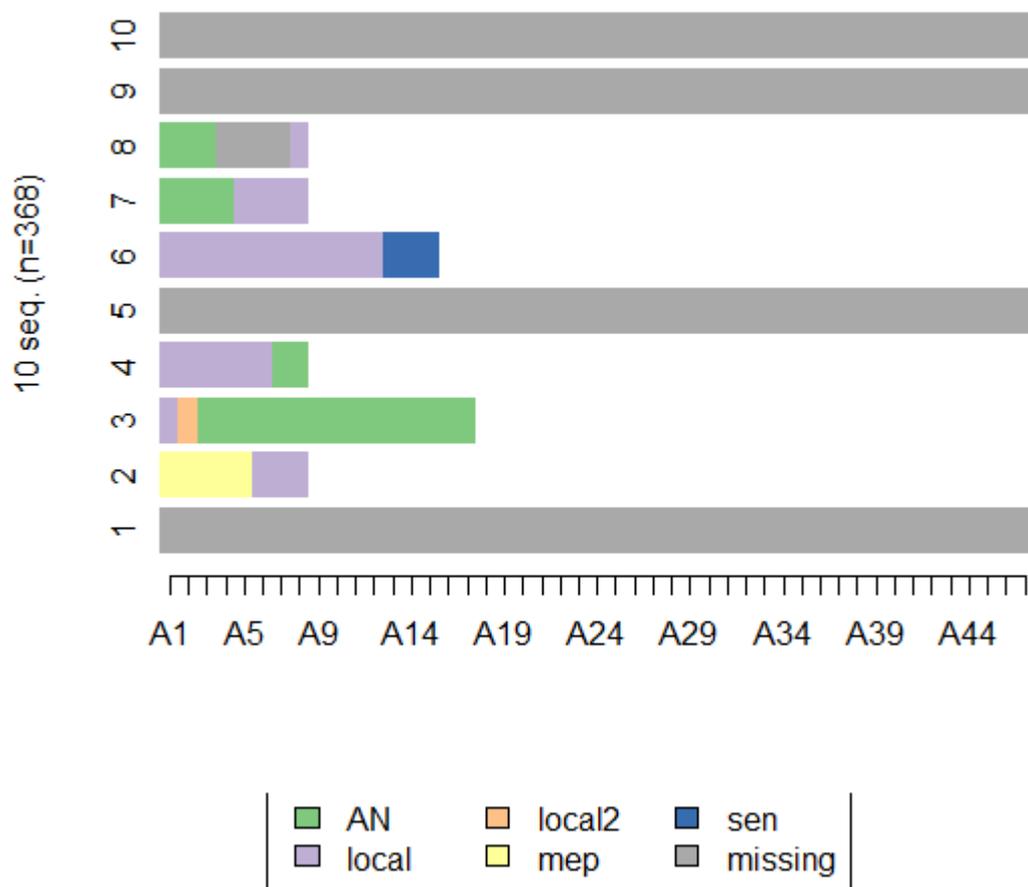


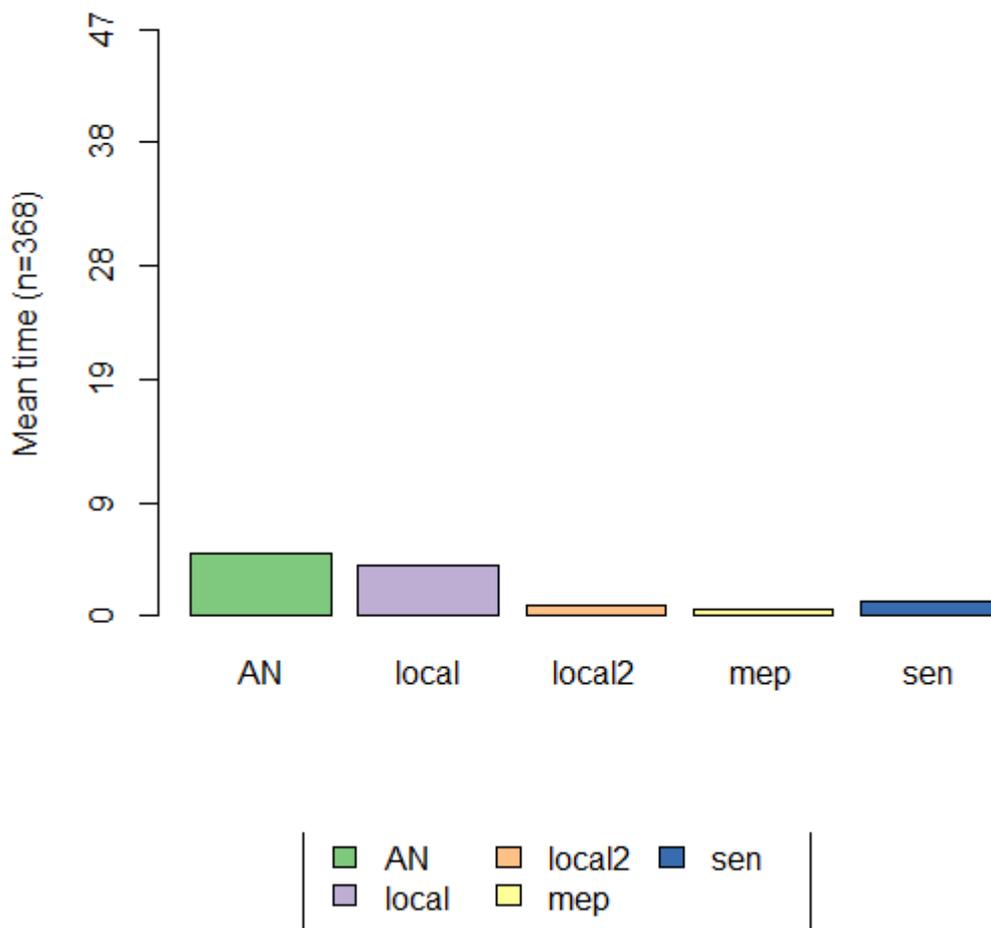
Tableau 10. Carrières les plus fréquentes.

	Effectifs
Missing	69
AN/5	9
AN/8	6
local/3	6
AN/3	5
local/6	5
AN/2	4
local/1-AN/9	4
local/4	4
local/8	4
AN/11	3

Lecture : 9 individus ont passé cinq années consécutives à l'Assemblée nationale avant d'entrer au gouvernement.

Le graphique suivant montre la récurrence du passage par l'Assemblée, mais aussi par des mandats locaux. Le passage par le Sénat ou le Parlement européen est moins fréquent.

Figure 3. Temps moyen passé dans les différents états (années).



S'il ne prend pas en compte l'absence d'état, le chronogramme permet tout de même d'illustrer l'importance des différents états dans le temps : sans surprise, les mandats locaux (en mauve) sont très présents en début de carrière mais se font beaucoup plus rares à mesure que l'on avance dans le temps, à l'inverse des mandats parlementaires (député et surtout sénateur, en bleu).

Figure 4. Chronogramme des trajectoires des membres de gouvernement.

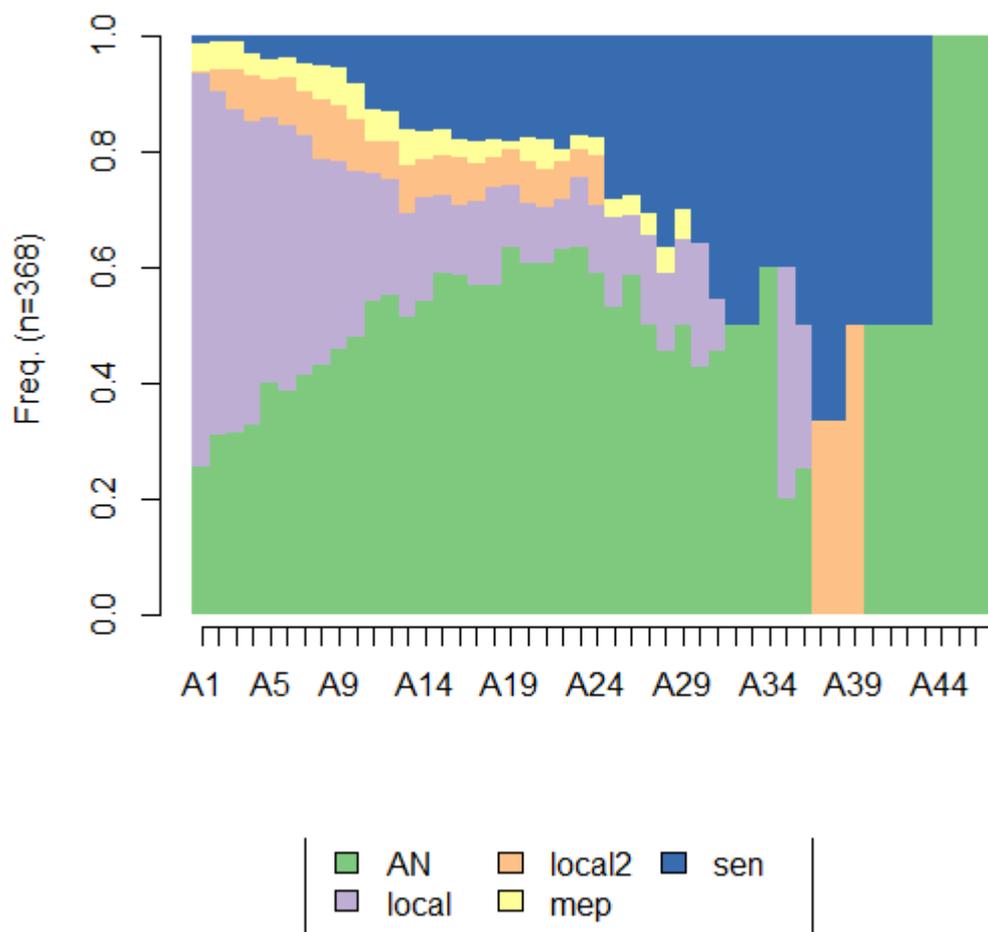


Tableau 11. Des types de carrières assez spécifiques.

	[-> AN]	[-> local]	[-> loc2]	[-> mep]	[-> sen]	Total
[AN ->]	97	2	1	0	0	100
[local ->]	8	86	4	1	1	100
[loc2 ->]	14	2	78	1	5	100
[mep ->]	4	3	1	92	1	100
[sen ->]	1	0	0	0	99	100

L'analyse permet également de constater que la circulation entre les types de mandats parlementaires est en fait assez rare : les anciens eurodéputés n'ont guère rejoint les bancs des autres assemblées parlementaires (5% d'entre eux seulement) ; il en va de même pour les anciens députés et sénateurs.

Une typologie des carrières politiques

La réalisation d'une typologie des carrières politiques menant au gouvernement français nécessite de recourir à la méthode de l'optimal matching¹⁴. Ce type d'analyse par appariement optimal, utilisée en sociologie pour construire des typologies de trajectoires à partir du calcul de la distance entre les trajectoires individuelles prises deux à deux (Abbott 1995 ; Lesnard & de Saint Pol 2009), permet le regroupement des trajectoires selon leur degré de ressemblance. Plus précisément, « les algorithmes d'optimal matching définissent une mesure afin de calculer une distance entre des séquences. L'idée générale consiste à mesurer la dissimilarité entre deux séquences en transformant l'une en l'autre au moyen d'opérations élémentaires » (Robette 2011) : l'insertion, la suppression ou la substitution d'un élément dans la séquence. Assez classiquement, le coût de substitution a été fixé à 2 et le coût d'insertion-suppression à 1,1. Si la définition des coûts doit être adaptée aux données et aux hypothèses de recherche (Robette 2011), les variations de ces coûts produisent la plupart du temps des variations de résultats assez minimes (Robette & Bry 2012). Une classification ascendante hiérarchique a ensuite été réalisée à partir de la matrice des distances entre les carrières politiques. Le critère d'agrégation a été appliqué : à chaque étape il s'agit de maximiser l'homogénéité à l'intérieur des classes et l'hétérogénéité entre les classes. Le graphique des sauts d'inertie, le dendrogramme et nos intérêts de recherche nous ont amené à choisir une partition en cinq classes.

¹⁴. Nous avons effectué cette analyse sur R à partir du package TraMineR (Studer *et al.* 2011).

Figure 5. Tapis des trajectoires des membres de gouvernement selon leur classe d'appartenance.

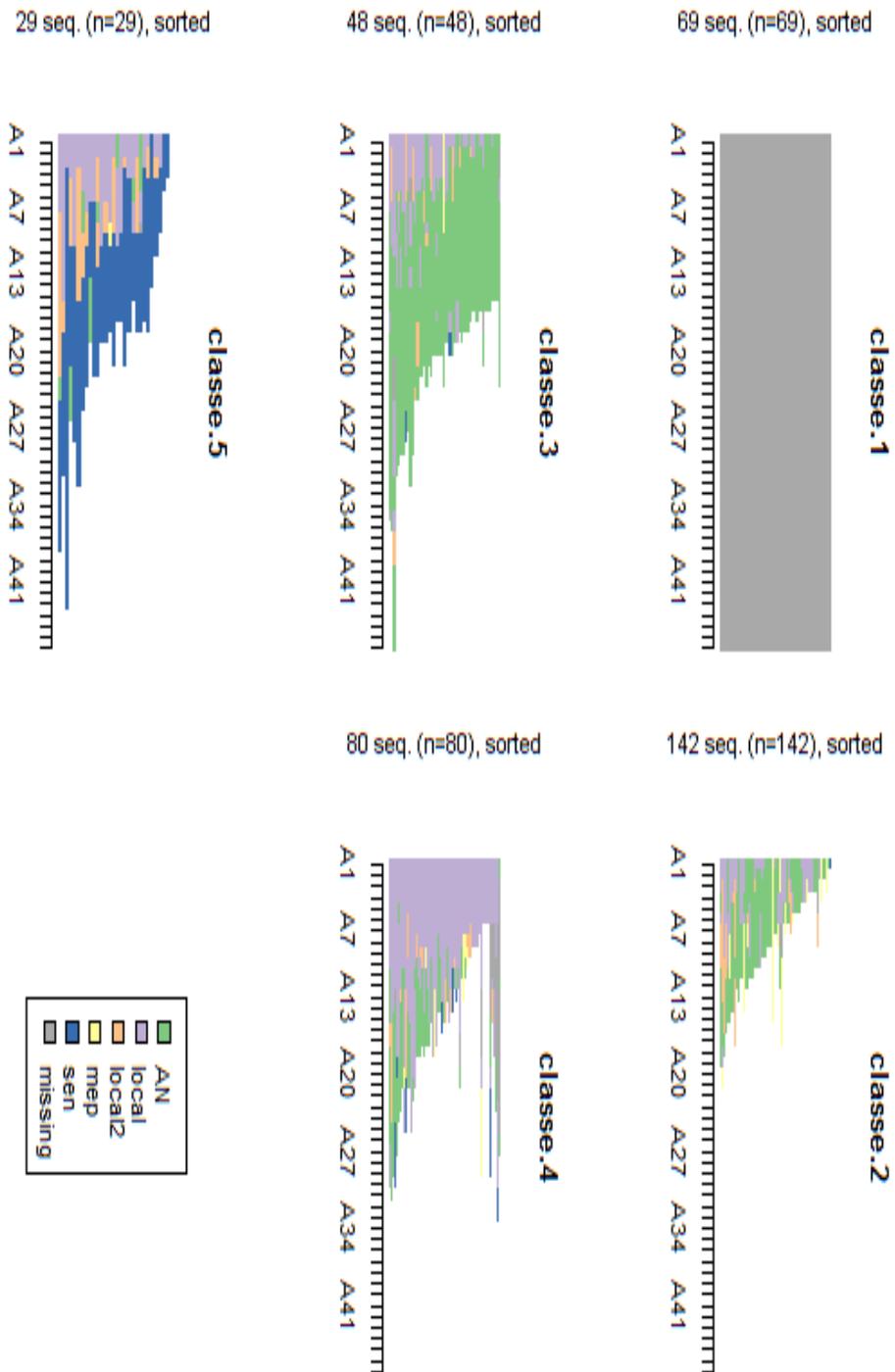


Figure 6. Temps moyen passé dans les différents états au premier accès au gouvernement selon la classe d'appartenance.

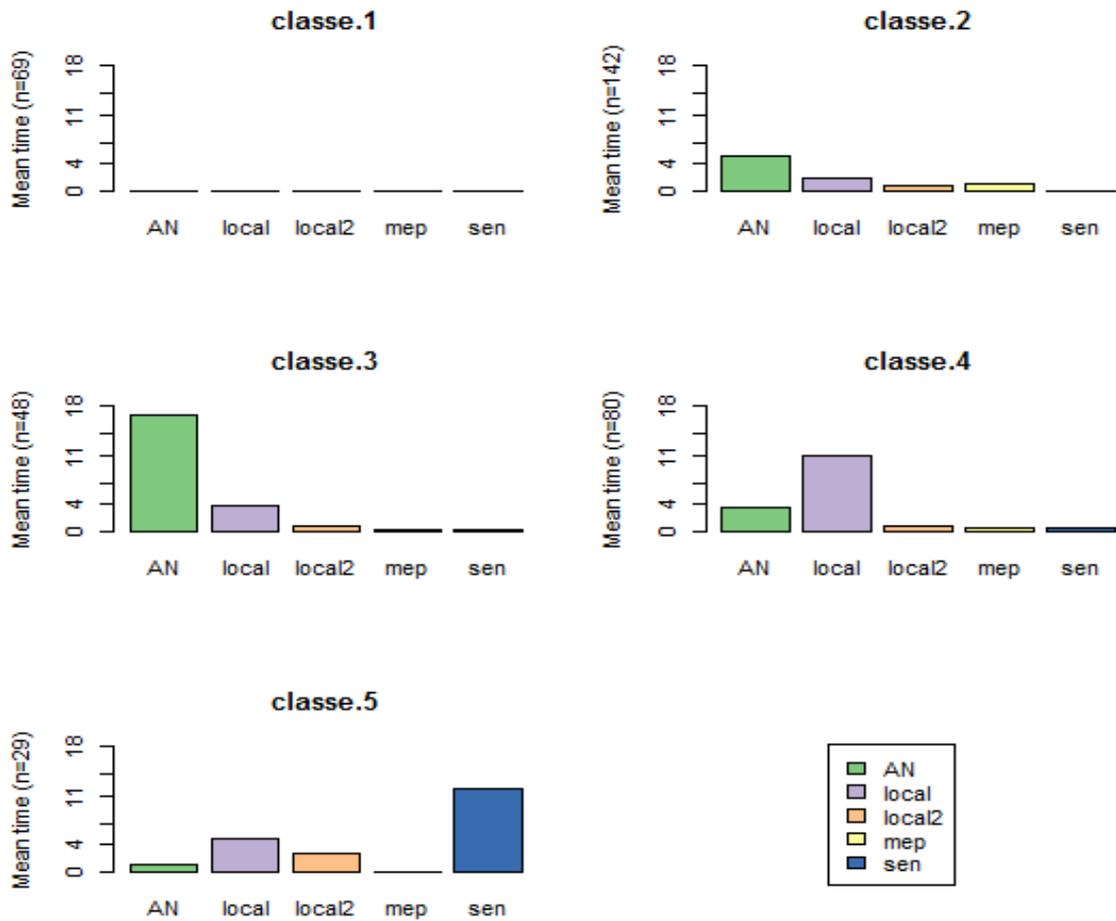


Figure 7. Chronogramme des trajectoires par classes.

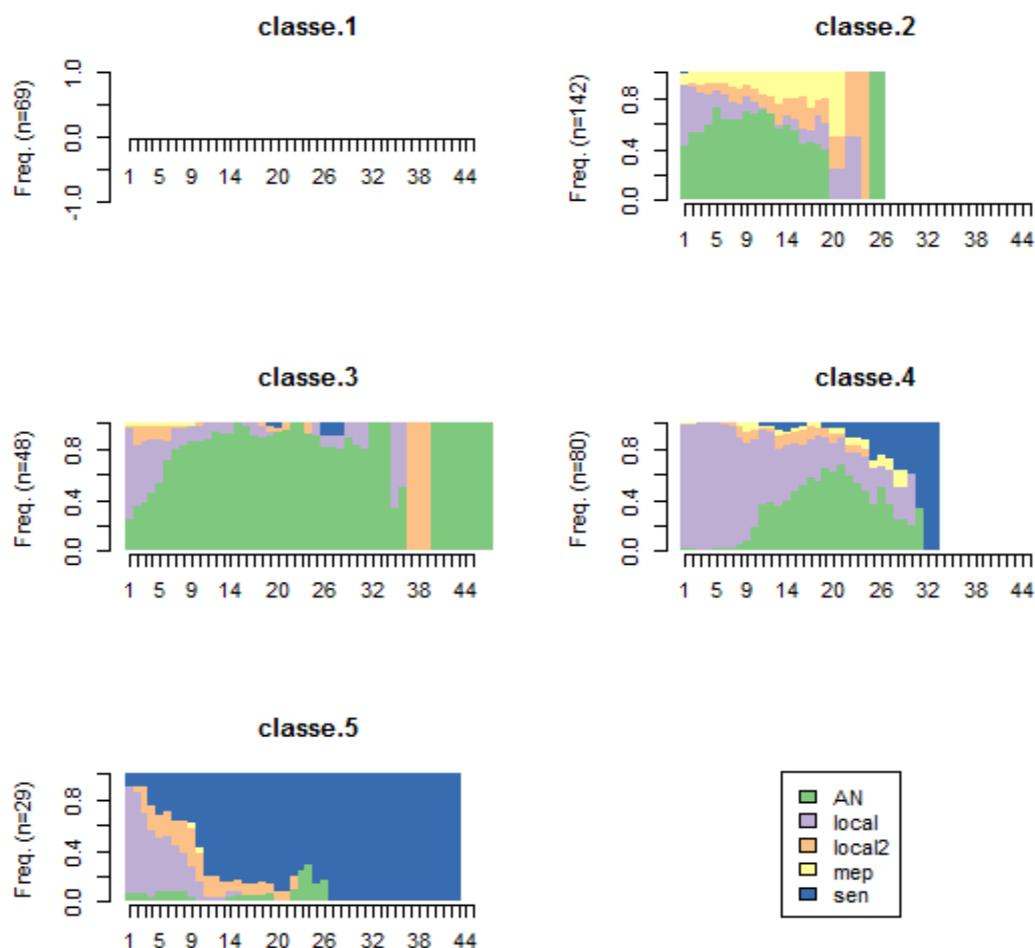


Tableau 12. Mesure de l'homogénéité des classes.

Classe	Distance moyenne des séquences d'une classe au centre de cette classe
1	0,0
2	5,6
3	5,6
4	7,5
5	8,3

2.2. Des types de carrières socialement et politiquement situés.

Une première description rapide permet de caractériser les classes ainsi obtenues à partir des expériences électives, mais aussi des diverses propriétés sociales et politiques des membres de chaque classe¹⁵.

¹⁵. Cette partie est pour le moment exploratoire. Des développements sont à suivre.

Les entrées directes au centre.

La classe 1 (19% des effectifs) regroupe les entrées directes au centre : ses membres n'ont jamais été élus avant d'accéder au gouvernement (ou alors quelques jours ou semaines avant leur nomination, cas notamment des députés élus pour la première fois et nommés dans la foulée au gouvernement). La notion d' « entrée directe au centre » doit donc être relativisée, d'autant plus qu'elle renvoie en fait à deux types de profils assez différents. D'une part, des profils caractéristiques de la filière « politico-administrative » : hauts-fonctionnaires, énarques, passés par un cabinet de l'exécutif et/ou un grand corps, jamais élus avant d'entrer au gouvernement (de Villepin, Bianco, Aubry, Guigou, Jouanno, de Charrette). Ces ministres sont donc issus de la « Noblesse d'Etat » (Bourdieu 1989) et des catégories sociales intellectuelles supérieures, plutôt politisées. D'autre part, l'entrée directe concerne également de relatifs « outsiders » : individus issus de la « société civile », supposés représentatifs de la « diversité » (femmes, « minorités visibles », intellectuels, etc.). Se retrouvent ainsi parmi les entrées directes des profils très éloignés de l'idéal-type du « technocrate » : Bambuck, Begag, Dati, Laporte, Ferry, Curien, Mitterrand, Decaux, Chérèque.

Les accès rapides.

La classe 2 (39%) est constituée de ministres ayant accédé rapidement à un mandat parlementaire. Environ 40% d'entre eux entrent en politique via l'Assemblée. Une autre partie débute par un premier mandat local, puis un deuxième, et obtient après quelques années un mandat de parlementaire européen. Leur accès au gouvernement se fait souvent au terme de leur premier mandat parlementaire. Leurs carrières sont relativement rapides (8,6 ans en moyenne avant d'entrer au gouvernement). Ce sont donc les plus jeunes à l'entrée au gouvernement. La moitié d'entre eux accède directement à un mandat parlementaire. Corrélativement, ils tendent à cumuler divers types de capitaux : non seulement culturels et sociaux, mais aussi politiques, accumulés au cours d'expériences diverses et nombreuses.

La focale sur les individus laisse néanmoins apparaître une relative diversité des profils. Certains sont très proches de l'idéal-type de la filière politico-administrative (Bredin, Copé, Juppé, Le Maire, Moscovici, Péresse, Wauquiez), mais ont pour particularité d'avoir conquis un mandat parlementaire (député ou eurodéputé) avant d'accéder au gouvernement. La filière politico-administrative semble donc devenue pour partie une filière d'entrée « indirecte » au centre via un mandat parlementaire, et ainsi une combinaison entre la figure du « ministre-technicien » de la 5^e République et celle du « ministre-parlementaire » de la 4^e. Le parcours classique « Sciences Po-ENA-cabinet » s'est enrichi d'une étape qui semble devenue incontournable : le passage par un mandat parlementaire. Au sein de cette classe, d'autres profils sont plus similaires à ceux des membres de la classe 4. Ce sont pour partie d'anciens militants au sein d'un mouvement de jeunesse, professionnalisés en politique via les fonctions de collaborateur (au sein d'un parti ou d'un entourage d'élus), investis ensuite en position éligible sur une liste aux élections européennes (Canfin, Carlotti, Désir, Hamon) ou dans une circonscription

gagnable aux législatives (Batho, Glavany, Pinel). Ils se distinguent par leur accession plus rapide à un mandat parlementaire et au gouvernement.

Les notables de l'Assemblée.

La classe 3 (13%) rassemble ceux qui entrent au gouvernement à la suite de carrières particulièrement longues. Débutées par un mandat local, elles se poursuivent à l'Assemblée nationale pour la totalité d'entre eux. Ils entrent rapidement à l'Assemblée (la moitié après environ cinq ans de carrière, les trois quarts après six) et y demeurent de longues années (17 en moyenne), tout en conquérant d'autres mandats (54% ont été élus conseiller régional, 75% conseiller général, 69% maire). Il s'agit de la filière politique ascendante « classique », celle de politiciens très implantés localement pour qui l'entrée en politique est synonyme d'ultime trophée politique venant récompenser une longue carrière, au cours de laquelle ils ont conquis et cumulé de nombreux mandats. Les « professions propices à la carrière politique » (enseignants, médecins et avocats) sont surreprésentées parmi les membres de cette classe (Bayrou).

Les carrières ascendantes fortement liées au parti.

La classe 4 (22%) comprend les ministres dont les carrières sont particulièrement ascendantes. Ils commencent leur carrière avec un mandat local et n'accèdent à un second mandat (local ou parlementaire) qu'après plusieurs années (plus de 7 ans voire même plus de 10 ans). Leur accès au gouvernement est ensuite rapide. Ils connaissent donc des carrières électives relativement longues avant d'accéder au gouvernement, mais sont les plus jeunes au moment d'obtenir leur premier mandat (32,4 ans en moyenne, contre 38,1 ans pour l'ensemble). Cette précocité s'explique par leur présence plus fréquente au sein des entourages politiques. Ils sont nombreux à avoir exercé des responsabilités dans les organisations de jeunesse des partis, puis à avoir été collaborateurs politiques. Un cinquième d'entre eux n'a jamais exercé d'autre profession que politique (Lefebvre, Vallaud-Belkacem, Valls) ; beaucoup d'autres n'ont exercé leur métier que quelques années. Ce sont aussi ceux qui détiennent les titres scolaires les moins légitimes (moins souvent passés par une grande école et moins fréquemment diplômés à bac+5).

Les notables du Sénat.

La classe 5 (8%) est celle des sénateurs (100% d'entre eux sont passés par la chambre haute). La plupart débute par l'exercice d'un premier puis d'un second mandat local. Au bout d'une dizaine d'années, ils obtiennent un mandat de sénateur qu'ils cumulent avec un ou plusieurs mandats locaux (52% d'entre eux ont été élus conseiller régional, 76% conseiller général, 62% maire, 97% conseiller municipal). A l'entrée au gouvernement, leurs carrières sont particulièrement longues. Leurs profils sociologiques sont donc très proches de ceux des membres de la classe 3 : moins souvent passés par des fonctions de collaborateurs politiques, ils sont globalement moins dotés en capital culturel et moins souvent issus des catégories

supérieures (Baylet). Les femmes sont très peu représentées au sein de ces deux classes.

Tableau 13. *Expériences électives des membres de gouvernement selon la classe (en % par ligne).*

	AN avant ¹⁶	Senat avant	MEP avant	CR avant	CG avant	maire avant	CM avant
Classe1	6	0	0	0	0	0	0
Classe2	87	3	17	38	44	42	78
Classe3	100	4	2	54	75	69	92
Classe4	69	13	8	50	46	45	95
Classe5	24	100	3	52	76	62	97
Ensemble	64	12	9	37	43	40	70

Tableau 14 : *Propriétés sociales des membres de gouvernement selon la classe (en % par ligne).*

	Femmes	Grande école	ENA	IEP Paris	Etudes Paris	Hauts fonctionnaires	Père CSP+
Classe1	29	58	32	36	79	36	64
Classe2	26	51	21	35	70	25	67
Classe3	34	31	8	24	57	9	44
Classe4	8	35	8	21	66	8	59
Classe5	14	21	0	3	27	3	33
Ensemble	25	43	17	29	65	20	58

*

Même provisoire, cette analyse des filières d'accès au gouvernement au cours de la 5^e République permet de souligner un ensemble de transformations. Elle relativise l'importance de la filière politico-administrative, ou plutôt de son idéal-type : l'entrée directe au centre de hauts-fonctionnaires diplômés de l'ENA et passés par des cabinets ministériels. Elle corrige cet idéal-type en soulignant l'importance du passage par l'Assemblée (ou un autre mandat parlementaire) pour les hauts fonctionnaires. Elle confirme le maintien d'une filière de type notabiliaire tout en précisant sa diversité (passage par le Sénat ainsi que par l'Assemblée). Elle insiste sur la diversité des profils des ministres qui entrent directement au centre : ce ne sont pas seulement des hauts-fonctionnaires au profil de « technos », mais aussi et surtout des individus présentés comme participant au renouvellement du personnel politique (« femmes », « jeunes », « minorités visibles ») (Behr & Michon 2014b).

¹⁶. Les membres de la classe 1 ont été élus députés quelques jours avant d'entrer au gouvernement.

Enfin, elle met en exergue l'importance non négligeable d'une filière de recrutement de professionnels de la politique passés par des mouvements de jeunesse de partis, qui se sont professionnalisés en politique relativement tôt avec l'accès à des fonctions de collaborateurs politiques (assistants parlementaires, membres de cabinets d'un maire, permanents de parti, etc.). Ces résultats renvoient à des transformations plus générales du champ politique, qu'il convient d'analyser. Le poids croissant des anciens collaborateurs politiques apparaît ainsi comme une tendance lourde (Hû 2014).

L'originalité de l'analyse proposée tient notamment à la méthode employée, particulièrement adaptée à l'objet d'étude. Trois apports de l'analyse de séquences peuvent ici être évoqués. Premièrement, elle place la diachronie au centre de l'analyse, ce qui est à la fois novateur et adapté à l'objet. Deuxièmement, elle permet le croisement des types de carrières avec les propriétés sociales des individus. Troisièmement, elle rend compte de la relative diversité au sein des types, et de variations de trajectoires pour des individus dotés de propriétés relativement proches.

La proximité du point de vue des « variables lourdes » entre certains types mis en évidence par l'analyse de séquences invite à poursuivre l'analyse. La prochaine étape consiste à prendre en compte l'influence d'un ensemble d'éléments conjoncturels et des soutiens politiques – qui illustrent des logiques de « cooptation » et de « coterie », sur le déroulement des carrières politiques.

Bibliographie

- Abbott A. (1995), « Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas », *Annual review of sociology*, vol. 21, no. 1, pp. 93-113.
- Abbott A. & Tsay A. (2000), « Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology: Review and Prospect », *Sociological methods & research*, vol. 1, no. 29, pp. 3-33.
- Aldrin P. (2007), « Si près, si loin du politique : l'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix*, vol. 3, no. 79, pp. 25-52.
- Bargel L. (2009), *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz.
- Beauvallet W. & Michon S. (2010), « Professionalization and socialization of the Members of the European Parliament », *French politics*, vol. 8, no. 2, pp. 145-165.
- Behr V. & Michon S. (2014a), « Les facteurs sociaux des carrières politiques des femmes ministres. Une féminisation en trompe-l'oeil », *Genèses*, vol. 96, no. 3, pp. 132-156.
- Behr V. & Michon S. (2014b), « La progressive imposition d'un impératif de "représentativité" dans le recrutement des membres de gouvernement », in A. Mazeaud (dir.), *Pratiques de La représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Best H. & Cotta M. (dir.) (2000), *Parliamentary representatives in Europe, 1848-2000: legislative recruitment and careers in eleven European countries*, Oxford, Oxford University Press.

- Birnbaum P. (dir.) (1985), *Les Élités socialistes au pouvoir : les dirigeants socialistes face à l'État*, Paris, Presses universitaires de France.
- Birnbaum P. (1994), *Les sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil.
- Blanchard P., Buhlmann, F. & Gauthier J.-A. (2014), *Advances in sequence analysis: theory, method, applications*, New York, Springer.
- Bourdieu P. (1989), *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minit.
- Collovald A. (1988), « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, no. 1, pp. 29-40.
- Costa O. & Kerrouche E. (2007), *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Cotta M. & Best H. (dir.) (2007), *Democratic representation in Europe: diversity, change and convergence*, Oxford, Oxford University Press.
- Dogan M. (1967), « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, vol. 8, no. 4, pp. 468-492.
- Dogan M. (1986), « Filières pour devenir ministre de Thiers à Mitterrand », *Pouvoirs*, no. 36, pp. 43-60.
- Dreyfus F. (2009), « Les hauts fonctionnaires et la politique », in A. Cohen, B. Lacroix, & P. Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte.
- Estèbe J. (1982), *Les ministres de la République : 1871-1914*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982.
- François A. & Grossman E. (2012), « Qui sont les ministres de la Ve République ? », *La vie des idées*.
- Gaïti B. (1985), « Politique d'abord : le chemin de la réussite ministérielle dans la France contemporaine », in P. Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gaxie D. (1980), « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, vol. 30, no. 1, pp. 5-45.
- Gaxie D. (1983) « Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République de 1959 à 1981 », *Revue française de sociologie*, vol. 24, no. 3, pp. 441-465.
- Gaxie D. (1986), « Immuable et changeants : les ministres de la Ve République », *Pouvoirs*, no. 36, pp. 61-78.
- Genieys W. (2006), « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, pp. 121-147.
- Hubé N. (2009), « Le recrutement social des professionnels de la politique », in A. Cohen, B. Lacroix & P. Riutort (dir.), *Nouveau Manuel de Science Politique*, Paris, La Découverte.
- Hû G. (2014), *Les roses déracinées. Transformation du recrutement du personnel socialiste : des logiques sociales aux logiques politiques (Fin XIX-2012)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Strasbourg.
- Kam C. & Indridason I. (2009), « Cabinet dynamics and ministerial careers in the French Fifth Republic », in K. Dowding & P. Dumont (éd.), *The Selection of Ministers in Europe*, Londres, Routledge, pp. 41-57.
- Lagrave R.-M. (2000), « Une étrange défaite. La loi constitutionnelle sur la parité », *Politix*, vol. 13, no. 51, pp. 113-141.

- Lefebvre R. & Sawicki F. (2006), *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- Lesnard L. & de Saint Pol T. (2009), « Patterns of Workweek Schedules in France », *Social Indicators Research*, vol. 93, no. 1, pp. 171-176.
- Mathiot P. & Sawicki F. (1999), « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, vol. 49, no. 1 et 2.
- Michon S. (2014), *Les équipes parlementaires des eurodéputés : entreprises politiques et rites d'institution*, Windhof, Larcier-Promoculture.
- Petitfils A.-S. (2012), *Sociologie d'une mobilisation partisane managériale modernisatrice. Une approche contextualisée de la refondation de l'UMP (2004-2008)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille-2.
- Robette N. (à paraître), « Du prosélytisme à la sécularisation. Le processus de diffusion de l' "Optimal Matching Analysis" ».
- Robette N. (2011), *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris, CEPED.
- Robette N. & Bry X. (2012), « Harpoon or bait? A comparison of various metrics to fish for life course patterns », *Bulletin de méthodologie sociologique*, vol. 116, no. 1, pp. 5-24.
- Rouban L. (2011), « Sociologie politique des députés de la Cinquième République, 1958-2007 », *Cahiers du CEVIPOF*, no. 55.
- Sawicki F. (1999), « Classer les hommes politiques », in M. Offerlé (dir.), *La Profession Politique, XIX-XXe Siècle*, Paris, Belin.
- Sineau M. & Tiberj V. (2007), « Candidats et députés français en 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 57, no. 2, pp. 163-185.
- Studer M., Ritschard G., Gabadinho A. & Müller N. (2011), « Discrepancy Analysis of State Sequences », *Sociological methods & research*, vol. 40, no. 3, pp. 471-510.